INTERNET ARCHIVE
Wayback Machine
Search
Sign in
Sign up
Donate
Upload
Create account
Login
Web
Video
Audio
Software
Images
Texts
Search the World Wide Web
Search
Sponsor
Advanced Search
Anonymous user (login or join us)
Upload
Explore
Tasks
Services
About
Blog
Projets
Help
Contact
Jobs
Volunteer
People
Search metadata
Search text contents
Search TV news
Search radio transcripts
Search archived web sites
Advanced Search

Full text of "Rive A C De La La Femme Et L'enfant Dans La Franc Maconnerie Universelle 1894"

See other formats

Internet Archive's #BookSprint toolkit sponsored by Container Store
Get involved with Archive Team: Archive the 2016 Presidential Campaign
Wikipedia is celebrating 15 years of creating a free encyclopedia
Archive Team: We like saving things
Tell Congress: Don't Shut Down the Internet
Stop Trump Deleting Public Data
Support Archive Team: The Obligation Station
Keep Net Neutrality: We built this internet
Celebrate Software Freedom Day!
Archive Team: Projects
Archive Team: Formats
Archive Team: Philosophy
Archive Team: Who we are
Archive Team: Wiki
Archive Team: Blog
Archive Team: Videos
Archive Team: Deathwatch
Archive Team: Getting Started
Archive Team: Contact
Archive Team: Mailing List
Archive Team: IRC Channel
Archive Team: Twitter
Archive Team: Tumblr
Archive Team: Facebook
Archive Team: Identi.ca
Archive Team: Flickr
Archive Team: Youtube
Archive Team: Vimeo
Archive Team: Google+
Archive Team: Reddit
Archive Team: Github
Archive Team: Gitlab
Archive Team: Bitbucket
Archive Team: Sourceforge
Archive Team: Codeplex
Archive Team: Launchpad
Archive Team: Soundcloud
Archive Team: Mixcloud
Archive Team: Archive.org
Archive Team: Internet Archive
Archive Team: Wayback Machine
Archive Team: Heritrix
Archive Team: Wget
Archive Team: Warrior
Archive Team: Tracker
Archive Team: Seesaw
Archive Team: Dashboard
Archive Team: Puush
Archive Team: Posterous
Archive Team: Yahoo! Pipes
Archive Team: Yahoo! Video
Archive Team: Yahoo! Groups
Archive Team: Yahoo! Geocities
Archive Team: Yahoo! Answers
Archive Team: Yahoo! Delicious
Archive Team: Yahoo! Buzz
Archive Team: Yahoo! Briefcase
Archive Team: Yahoo! Bookmarks
Archive Team: Yahoo! Avatars
Archive Team: Yahoo! Directory
Archive Team: Yahoo! Mail
Archive Team: Yahoo! Search
Archive Team: Yahoo! Photos
Archive Team: Yahoo! Messenger
Archive Team: Yahoo! Mobile
Archive Team: Yahoo! Local
Archive Team: Yahoo! Finance
Archive Team: Yahoo! Calendar
Archive Team: Yahoo! Blogs
Archive Team: Yahoo! Alerts
Archive Team: Yahoo!
Archive Team: Wikis
Archive Team: Wikia
Archive Team: Wikimedia
Archive Team: Wikipedia
Archive Team: Wikileaks
Archive Team: Wikidot
Archive Team: Wiki
Archive Team: Web
Archive Team: Video
Archive Team: Vine
Archive Team: Vimeo
Archive Team: Video
Archive Team: Twitter
Archive Team: Tumblr
Archive Team: Torrent
Archive Team: Tools
Archive Team: Tool
Archive Team: Tor
Archive Team: Tokyo
Archive Team: Tokyo
Archive Team: Tokyo

1730

9

« De prudents frères, contiune Ragon, entendant ces '« plaintes judicieuses, les trouvèrent fondées, et se rappe- « tant le rôle et les fonctions qu'ont remplis, avec succès et « ô rιιionnes* de leur sexe, les femmes, dans les mystères « anciens, ils résolurent, dans l'intérêt de l'Ordre, d'y « faire droit : de là, l'origine de la Maçonneuik d'Adoption « ou M\comm:iui: (vi:s Dames, duc h la galanterie des maçons français, qui l'ont créée en 1730, et qui s'est avantageu- « sement modifiée depuis. » (1)

Le F.*. llu.oN avait atteint aux suprêmes degrés de la hiérarchie maçonnique, vers 1800, lorsqu'il se servit de l'adverbe avantageusement. Il ne pouvait ignorer et n'ignorait point (pic la secte accomplissait l'évolution, désormais rapide, qui, du mépri>ou de lo négation de tous les principes chrétiens, conduisit ses adeptes au llé—Thelerjisme—>pfimate t c'est-à-dire, au Luriférianisme ! Combien nous regrettons qu'il oil cru nécessaire de ne pas développer entièrement sa pensée.

À la page 102 de son Manne 7 de la Maçonnerie d' Adoption * Le F.*. Bacon constate que Fauteur de cette « aimable institution » les Loges de Femmes) est resté inconnu ; puis, il ajoute qu* « elle existait sous ce nom: les Amusements Mf/s-térieur ou Maçonnerie d* Adoption, avant 1730, etc. •*. Il s'accorde aussi avec les FF.*. Tmmv {? Cl \yi:l (3) et Beuton (Fi pour reconnaître que la branche androgyne ou féminine fut greffée, vers 1730, sur l'arbre masculin. Clmee observe* que « c'est bien évidemment un produit de l'esprit français (5) ; Ragox ne doute pas que les résultats de ces travaux inspirèrent aux Dames de la Cour d'avoir de telles fêtes », ce qui fit éclore la célèbre Loge la Candeur . Nous en parlerons dans l'ordre chronologique.

Les rites adoptés par le premier Atelier de Dames ne sont point parvenus jusqu'à nous. La Bibliothèque du Grand-

Ci) Manuel complet de la Maçonnerie tV Adoption ou Maçonnerie des Dames . h J.-M. IIacicx, Aurien Vénérable, Emulateur «les trois Ateliers fies Trmosopkes . h Paris, Autour du {Join s interprétatif des Initiations , etc. Paris, 1801, p. 1 et

(2, Auteur d'une Histoire de la Maçonnerie et des Femmes Acta Lalumontm.

(3 j Jlisl. Pittoresque de la Franc-Ma connerie, Paris 1813, p. 111.

(1) A' {de pour servir fi l'Jlist. de la Maçonnerie d* Adoption, lue. le 10 août 1878, dans nue tenue de la Loge la Justice, ir 133, O.*, de Paris : — Chaine-d' Union , Jascieule fie décembre 1878. p. 511 et sui\.

(5) Op. cil, p. tll.

1730

3

Orient de France n'en possède aucun exemplaire, soit imprimé, soit manuscrit. Rien n'empêche d'admettre que ces rites ont servi de bases ou de modèles aux loges qui ont été créées ensuite et dont les règlements, rituels et statuts sont à notre disposition spéciale ; nous publierons leurs textes au cours de cet ouvrage. Les documents que donne le Parfait Maçon* édité vers 172a, ne se rapportent qu'aux Amusements Mystérieux (h.

1731

D'après le F.*. César Moreau (2), l'impératrice de Russie, Itcanotia , qui s'était fait initier, aurait introduit, en 1731, la Francmaçonnerie dans ses États. Répondant aux justes attaques d'Eugène Veuillot (3), le F.*. Dechevaux-Dumesnil, rédacteur en chef du Franc-Maçon (i), député au Grand-Orient de France, etc., prétendait aussi que la czarine Catherine, qui souva Pierre-le-Grand. enfermé par l'armée turque en 1712, avait institué Y Ordre de Sainte-Catherine (171 i), dont elle se proclama la Grande-Maîtresse , et où les femmes seules pouvaient être admises . Il n'en résulte pas que cet Ordre était affilié à la Maçonnerie et nous n'intercalons, ici, ces renseignements que pour mémoire.

On ne doit pas oublier que les Francmaçons, chez lesquels le mensonge est élevé à la hauteur d'un principe, essaient toujours de faire croire au public profane qu'ils ont recruté les plus illustres personnages.

1736

Le F.-. L.-Th. Juge, Vénérable titulaire de la Loge Glmpitrale Arcopagite de Saint-Jean , régulièrement constituée sous le titre distinctif de la Clémente Amitié , à l'O.*. de Paris, Athirsata (o) du Souverain Chapitre y annexé, 33° dé-

fi) Ragox, op. cit. p. 102.

(2) Précis sur la Frcinc-Maçonncrie , 1855, p. 15(>, eu noie.

(3) Univers , n n du 21 août 1851.

(1) Le Franc-Maçon , 5 e année, n n* 1-5-0- 7-5 : avril-mai-juin-juillet-août 1851, p. 01».

(5) Nous lisons clans le Manuel Maçonnique ou Tu Heur des divers rites de Maçonnerie pratiqués en France , etc., 2 è édition, Paris 1830, p. 130 :

« RITE ÉCOSSAIS. — Souverajx-Rri.vce Rose-Croix ou Rite Moderne. — Titres . La Loge prend le titre de Souverain Chapitre de Rose-Croix , de VA iq le- Noir. Le Président, a l'Uevadoin, ou de Saint-André d'Ecosse. Le Maître, ou Président, est nommé Très-Sotje Athirsata ou Athersatha (min. hathir'shata , ata , contemplant annum, vel t cm pus. C'est le titre donné à Néhémias, fils d'.Miclai {Esdras, 2, Chap. R>. v. 1 er). >'

Ces lignes sont accompagnées de la note suivante qui a bien sa valeur :

« Et dixit Athersatha eis , ut ?ion comederent de sancto sanctorum , douer

1736

4

gré ou Souverain Grand-Inspecteur Général, Député près le Grand-Orient, etc., s'exprimait en ces termes lors de la Fête d'Adoption célébrée le {F jour de la Lune de Thebel, Y an de la l 'raie Lumière α,X3<5\ lire vulgaire, 22 décembre L53N :

« Longtemps les mystères maçonniques furent réservés pour les hommes, ee n'osî que depuis un siècle environ {en 173(ij que les dames y furent conviées avec le titre de Soutes. [1 1

1737

L'événement le plus important, après l'institution des Loges de Femmes, en général, fui, la constitution, le 20 mai 17*17, de Y Ordre du Pal lad tant ou Conseil Soorrain de la Sagesse, essentiellement satanique et d'où est dérivé le. Hit e P {Jiadique Déformé Souvenu ou Luciférien Moderne. Cet Ordre du Palladium est digne de fixer l'attention.

Les Dames y furent admises sous le titre de Compagnes de Pénélope, « n' exigeant {Pelles {jur des /(dents, les fjrdres de P esprit et P étude de la la/tf/ne italienne ; c'est , dit-on, celle de Panont/' , Laissons parler le F.*. 15 ve, on, auquel nous avons emprunté la citation précédente:

« L ♦ rituel contient deux grades: le F' 1 ', sous le titre d ' Adelphe : le 2 n , de Compagnon d Ulysse . . .

« Aih:u'UE. — 1" («ade.

« Le cahier de ce grade est orné du portrait de Fénelon.

« Les règlements, en soixante et un articles, se terminent « ainsi : « Faits sous l'égide de Minene, à l'issue de Félablisse- « ment du souverain conseil, dont les membres ont été uanime- « ment élus et choisis parmi soixante compagnons dTlysse, as- « semblés à cet effet, et rédigés ainsi du leur consentement, par « moi Fénelon, te pie petit de tous irs sages , à Lutéee, le 20 mai « 1037 {lise/. 1737) ; suivent les signatures: Jamard , président,

« JHandel, Dr la Fleuterir , C oério, Dr la Place , Piquez ((résonné.

san/f'ivf savdrosdorlnsatqurpcrfcrlus\Esil L.Llrap. 2, \ . 7 >i > . qm'ttpms personnes oui pensé gn\W hersa Ilio élolI mi mun propre : maison \nù. par l«* passage ijne nous tenons ile nier, ijiu* r'el il le titre qui «'Irriguait tilt**lfiiic louHion. Omis lu Itilde. Ini- « «liilt* do la \usion\ parla' Ntistre de Ka<\ . ono\pli<}ue W titre *V.Uhi esatha pnrrtMm <* de {hnivernuer des prêtres . {' est {hmr pour a cote occasion de pure are mnuraisr « plaisanterie ijoe l'auteur du Tuileur de l'Erotisme a l'air de croire qu' A thir- « saiha siiliutir Eettanson. pane «pu' Netu'ini avait rempli rot ollire auprès Un r<»i de

V Fl'l'sl*. »

(i , Annuaire des Inèex, chapitre et constat de la Clémente Amitié, Ho., année 1<>. Orient et Nuitée de Paris, p. S2. — lmp. de la veuve du l* Ilmdcv, oL*.

1737 — 5 —

« compagnon (sic) d'Ulysse; scellé et délivré par Demeiston, grand « secrétaire (1).

« Le sceau est un cœur dans lequel est écrit, je sais aimer, il « est sur un autel orné d'une guirlande, enlre une branche de « palmier et une do laurier : au-dessus du cœur est une couronne « de Heurs.

« Sehmknt. La main étendue sur quatre vases {les quatre éléments « des anciens) : « Je suis sorti de la terre, un feu divin anime mon « être ; l'air et l'eau se combinent pour soutenir mon existence... « Je promets secret inviolable, attachement sincère à mes « frères... »

« Mors. Agapan {Signifie aimer}. Mêlé tan, mot des admis , il si- « gnifie s exercer. En les prononçant, on ajoute : « Je le connais « parce que je viens de lui. »

« (i) À la lecture de ce passage mystificateur, des maçons à « courte vue, dénués de tout esprit de critique {Ajoute Ragoût « s'écrient et imprimé : Fénelon était maçon! sans examiner si, « de son temps, la Franemaçonnerie existait. D'ailleurs, avec un « peu d'attention, on découvre aisément que les auteurs du Pal - « ladisme avaient voulu dérouter les maçons gobemouches de « toutes les époques, en leur jetant aux yeux, pour patrons do « leur œuvre, les noms imposants do Montaigne , de Charron et « de Fénelon. Ce dernier naquit en lt>31, comment aurait-il pu « signer des statuts le 20 mai 1037, quatorze ans avant de nai- « tre ? (i)

« On ne doit voir dans cette ingéniosité dite maçonnique qu'une « jeu d'esprit » à l'instar des conceptions gracieuses qu après « enfanta l'apparition de la maçonnerie des dames , comme le « prouvent la Compagne de Pénélope et les ordres nndrogynes « mentionnés plus haut... »

Les Palladistes du xvui c siècle ont eu des imitateurs serviles et empressés parmi les maçons hypocrites {juifs ou judaïsants) qui président actuellement aux destinées de la France et notamment dans l'Université d'Etat. « Il n'est « pas jusqu'au nom des lycées {de filles} nouveaux qui n'aient « été parfois choisis à dessein pour entretenir et accroître les « illusions. À Paris, le premier qui fut ouvert prit le nom « de Fénelon, comme si Ton eut voulu calmer les inquié- « tudes des parents en faisant briller leurs yeux cette au- « réole de douceur, de pureté, de piété et d'enseignement

;i i L'archevêque de Cambrai mourut en 1715.

6

1737

« aimable qui s'attache au souvenir de l'illustre évêque... « Il est vrai que l'administration, lorsqu'elle prend le patro- << nage de Fénelon, croit devoir s'excuser en disant que Fé- * nclon « a osé entrevoir la sécularisation de l'éducation « des femmes. » C'est ainsi qu'elle accompagne d'une injure l'hommage rendu à sa mémoire. » {t)

La sécularisation de l'éducation des femmes ! Voilà bien la réalisation des plans ourdis depuis longtemps dans les loges, car c'est le seul moyen à employer pour transformer les jeunes filles et jeunes femmes de notre époque et les lycéennes en parfaites compagnes de Pénélope et en faire plus tard d'excellentes Maîtresses Templières, dernier degré féminin du Palludisme nouveau et réformé !!

1738

Sa Sainteté le Pape Clément XII « ayant vu grandir et « prendre chaque jour de nouvelles forces la secte des Liberi *« Murafori ou des Francs-Maçons, ou appelée de quelque « autre nom. et ayant connu avec certitude et par des « preuves multipliées, que cette association n'était pas seu- o lement suspecte, mais tout h fait ennemie de l'Eglise ca- « llialique, la condamna par la belle Constitution In emi - « nenli, qui fut publiée le quatrième jour des calendes de « mai 1738. » (2)

Nous plaçons les fragments du texte pontifical que nous reproduisons, en regard de ce que le F.*. Clavll a écrit dans son Histoire pittoresque delà Franc-Maçonnerie, page Ho ; encore une fois, et ce n'est pas la dernière, nous laissons nos lecteurs juges des procédés maçonniques :

« 15mis avons appris, par la rumeur publique elle-même l'extension, la contagion et les progrès chaque jour plus rapides de certaines sociétés, assemblées ou couvent icules appelés de Liberi Muratori ou de Francs-Maçons ou de quelque

« Le A des calendes de mai de l'année suivante, le. pape lança contre cette association une bulle d'excommunication, dans laquelle il est dit : «Nous avons appris, et le bruit public no nous a pas permis d'en douter. qu'il s'était formé une cer-

{U lvs Lycées de Filles, ce qu'ils valent \ cegtiils coûtent, par A. D'HEnnELOT. Paris 1Wd, p. 13. — Société Bibliographique.

(2) Lettre Apostolique de S. S. le Pape Léon XII, portant condamnation de la Société dite des l'rancs-Maeous et de toutes les mitres sociétés secrètes.

7

1738 —

autre nom, suivant la variété des langues. Dans ces associations, des hommes de toute religion et de toute secte, attentifs à affecter une apparence d'honnêteté naturelle, liés entre eux par un pacte aussi étroit qu'impénétrable, suivant les lois et les statuts qu'ils se sont faits, s'engagent par un serment rigoureux prêté sur la Bible, et sous les peines les plus terribles h tenir cachées par un serment inviolable les pratiques secrètes de leur société. »

« Mais telle est la nature 1 du crime qu il se trahit lui-même, et qu'il pousse un cri qui le révèle : «'est ainsi que les sociétés ou eonventicules dont Nous parlons ont excité dans les esprits des fidèles des soupçons si graves, que l'affiliation à ces sociétés est auprès des hommes sages et honnêtes une marque de dépravation et de perversion. En effet, s'ils ne faisaient pas le mal, ils n'auraient point celte haine delà lumière. Et la défiance qu'ils inspirent a grandi jusque-là que dans tous les pays le pouvoir séculier a prudemment proscrit et banni ces sociétés comme ennemies de la sécurité des États. »

« C'est pourquoi, repassant dans Notre esprit les grands maux qui résultent ordinairement de ces sortes de sociétés ou eonventicules, non seulement pour la tranquillité des Etats, mais encore pour le salut des âmes, considérant combien ces sociétés sont par là en

laine société... sous le nom de francs-maçons... dans laquelle sont admises indifféremment des personnes de toutes religions et de toutes sectes, qui, sous les dehors affectés d'une , probité naturelle qu'on y exige et dont on se contente, se son i établis certaines lois, certains statuts qui les lient les uns aux autres, et qui, en particulier, les obligent, sous les plus sévères peines, en vertu d'uni l serment prêté sur les Saintes-Ecritures, à garder un secret inviolable sur tout ce qui se passe dans leurs assemblées. « Mais comme le crime so

découvre de lui-même, ces

assemblées sont devenues si suspectes aux fidèles, que tout homme de bien regarde aujourd'hui comme un percer s quiconque a N* fait adopter. Si leurs actions étaient irréprochables, les francs-maçons ne se déroberaient pas avec tant de soin à la lumière. ...»

« Ces associations sont toujours nuisibles à la tranquillité de l'Etat et au salut des âmes ; et à ce titre, elles ne peuvent

1738

8

désaccord avec les lois civiles s'accorder avec les lois civiles

et les lois canoniques Nous et canoniques. »

avons résolu de condamner et de défendre ces dites sociétés, assemblées, réunions., associations, agrégations ou couvent iculos appelés de Libri Mura - tori ou de Francs-maçons ou appelés de tout autre nom, comme Nous les condamnons j et les défendons par Notre pré- l sente Constitution qui demeurera valable à perpétuité. « I

Cet exemple prouve bien que le F.*. Clvyki. est, comme tous les Maçons, expert dans Y art de falsifier les textes.

Le Parlement de Paris, déjà tout dévoué aux sectaires, refusa formellement d'enregistrer la bulle de Clément XII et l'édit de publication du cardinal Firrao. Certains Frères prétendent, bien à tort, en se basant sur la résistance du Parlement, que re/te Constitution ne concernait pas la France.

Tandis que se fondait, à Rouen, la Société Androgyne des Chevaliers Jlameurs et des Dames Ilant cuses, qui eut très peu de succès, Y Ordre des Mopses fut institué à Vienne (Autriche), le 22 septembre 1738. Les auteurs Maçons donnent à entendre que cet Ordre doit son origine à un scrupule de conscience 1 . Reaucoup de catholiques allemands, éprouvantes par la Constitution de Clement XII, renoncèrent à entrer dans les Loges; mais, ne pouvant se résoudre à se voir privés des avantages qu'ils s'étaient flattés d'y trouver, ils établirent une autre Société qui, sans les exposer aux censures de Rome, leur procurât les mêmes satisfactions. Ils prirent pour emblème le Chien , et s'affublèrent du nom de Mopses, qui, en allemand signifie un Doguin. Au début tous les membres de l'Ordre devaient être Catholiques Romains; celle condition cessa bientôt d'être observée.

Les Mopses admirent les femmes à toutes les dignités, excepté celle de Grand-Maître ; de sorte que dans chaque loge il y avait doux Maîtres de Loge ou Grands Mopses, un homme et une dame, et ainsi de tous les autres officiers : Surveillants, Orateurs, Secrétaires et Trésoriers , renouvelés

4738 — U —

tous les six mois. Lorsqu'on initiait une femme ou une fille, c'était toujours la Grande Mopse, la surveillante et les autres officières, qui étaient chargés de la Cérémonie. Parmi les épreuves, il en est une assez inconvenante, rapportée par Uagon et des écrivains profanes. Elle est décrite h la page

PI . xur

178 du Secret des Mojjses, édité en 1771, h Amsterdam. Notre exemplaire en fournit même la gravure (planche VII), que nous reproduisons ici, et nous renseigne également sur

1738

lo

li' degré (I e morale qui régnait voil en loge. 'oil aux ban- qiii!'l' : i l tr' t'elarinfinn /»/' // v et premier ana relie du * rouaml l. fabe en pleine htbl«\ ye/xeem/7 patte intUst ration ♦♦ et pour Finsuiaincm, r!r' ?(m ne mentjttm jmis d'met nui un , dans te hnt mente, t/e s*s.rplifjner pins clairement et sans rott- « traintq (Page »

FVsl aussi vers 17,'LS que la Salit», de la Comédie Française, établit V Ordre des Indifférents .

1740

Los FF.\ Fi.vvix {I) (i lUuox \2i fixent, en 1 7 1O, la créa lion, à Paris, de Y Ordre de la Liberté, fis sont dans l'erreur, dette société androgyne secrète a été organisée en ITid. Nous reparlerons d'elle à la date exacte, avec soin, cor le F.*. Union prétend {pie « les documents nous manquent » et Ci.wkc se borne à inscrire son nom.

llaulrc part le discours prononcé, cette même année, par le Chevalier De tiamsay, à la réception de FF.*. Mac.*, est instructif on ce sens qu'il montre combien ce colporteur des grades écossais, en France, appréhendait l'admission définitive des femmes dans la Maçonnerie (fi).

« Oui mes FF.*., disait-il, les fameuses lêtes do Gérés a Elou- « sis ; d'Jsis en Kgyplo ; de Minerve à Athènes ; dTranic chez « les Phéniciens, et de Diane en Scylhio, avaient du rapport aux « nôtres. Ou y célébrait des mystères, où se trouvaient plusieurs « vestiges de Galicienne religion de Noé et des patriarches. Elles « finissaient par des repas et des libations, et l'on n'y connaissait « ni l'intempérance ni les excès où les payons tombèrent peu à « peu. La source de ces infamies lut l'admission des personnes « de l'un et de l'autre sexe aux assemblées nocturnes, contre « l'institution primitive. C'est pour prévenir de tels abus que les « femmes sont exclues de notre Ordre. Nous ne sommes pas « assez injustes pour regarder le sexe comme incapable du so- ft crol ; mais sa présence pourrait altérer insensiblement la pu- « roté de nos maximes et de nos mœurs. »

« Notre Ordre, par conséquent, ne doit pas être considéré comme un renouvellement des bacchanales... » /4i

(1) Histoire piflorrsljue de fit Frrfiic-J&fai*oiinfrie {Appendice}, p. 39<\

Manuel delà Maçonnerie d m Adoption, p. 128.

(0». H;unsa\ naquit à Ihuro {Kcnsse) en H<8{> rt mourut à Saint-Uurmain, en 1743. {1) ht Fraternité, Ilot ut* maçonnique, 2 e année, 2»' livraison, janvier 1811, p. 318-3 T. » et 351.

1740

— il —

Nous Nuilluns bien supposer que Itumsuy était cl parloil de bonn* foi ; mais alors, celle pureté ne régna pas bien longtemps clans les logos cl les bacchanale* oui été surpassées par les profanations sacrilèges cl les mystères infâmes des ateliers androgynes !

1742

Le F.*. Umox (1) parle longuement de Y Ordre de la Félicité ou des Fél ic Poires inventé, à Paris, en 1712, par le F.-, de Ckmbonnct et d'autres officiers de marine. Divisé en quatre grades : Mousse, Patron, Chef d' Escadre et Vice-Am tiral, il avait un vocabulaire essentiellement nautique. Les Sœurs faisaient le voyage fictif de Vile de la Félicité , sous la voile des Frères et pilotées par eux.

Le ou la récipiendaire jurait : « 1' de garderie secret sur le cérémonial qui accompagnait l'initiation ; - 2° de ne jamais entreprendre le mouillage dans aucun port où, déjà, se trouvait à l'ancre un des vaisseaux de l'ordre. »

« Si c était une femme : De ne jamais recevoir un vaisseau étranger dans son port, tant qu'un vaisseau de l'ordre y était à l'ancre. Elle prêtait serment, assise à la place du président, qui, durant celte formalité, était à ses genoux. »

Par respect pour nos lectrices et nos lecteurs, nous n'analyserons pas le Formulaire du cérémonial observé pour chaque grade, suivi d'un Dictionnaire des termes usités dans les escadres {loges) et leur signification {2). Il nous suffira de rappeler que le duc de Chartres (Philippe-Egalité), qui fut Grand-Maître de l'Ordre Maçonnique, offrit, un jour, à quelques seigneurs de la Cour, à Vincennes, une fête secrète et libre, dans laquelle on procéda à une initiation d'après le rituel : la récipiendaire et les assistantes furent choisies parmi les actrices de plusieurs scènes parisiennes !

Parmi les mots dits sacrés, il en est qu'une plume honnête se refuse absolument h retrocer, celui du chef d'escadre, par exemple. Ragon, lui-même, fait observer que « prononcé nautiquement il n'a pas besoin d'interprétation. » (3) Où il manque de logique, c'est en écrivant : « Cette société

* 1) Op. vit p. 129-133.

(2) 174 r», in-12.

(3) Op. cit., p. 131.

42

1742

« de plaisir, innocente dam le principe , et qui n'est qu'une « imitation libre de Y Adoption, ne tonda guère à dégéné- « rer. » Et quelques lignes plus loin : « Cette société qui « fut longtemps au-dessus de tout reproche, était composée « de beaucoup de seigneurs et de dames dislin y nées* » {t)

Si caronmpue qu'ait été une partie de la noblesse française sous les règnes de Louis XV et Louis XVI, les « soi-* {jnrurs et dames » initié^ à Y Ordre de la Félicité ne pouvaient être distingués {à moins d'employer ce mot par euphémisme); enfin, les quelques détails que nous venons de donner suffisent largement pour établir que l'innocence en était aussi rigoureusement bannie.

Nous lisons, en note de la première page de la brochure imprimée, ii Amsterdam, en 1771, et dédiée au Très-Vénérable* Frère Proeope, médecin, Lun des Vénérables des vingt-deux Loges établies à Paris i2) :

« Il y a un Ordre bien plus ancien que celui des Francs-Maçons, « et dont le nom seul porte avec soi toute la douceur que pourrait « roif souhaiter l'homme k* plus difficile sur l'article : on l'appelle « l'Ordre de la Liberté. Moïse, dit on, en est le Fondateur : « je crois qu'on ne peut guères dater de plus loin {3). Cet Ordre « est encore en vigueur aujourd'hui. Les Associés portent a la « boutonnière de la Veste une Chaîne, d'où pend une espèce de « Médaille, qui par sa figure représente une des Tables de la Loi. « A la place* des Préceptes, il y a d*un côté deux Ailes gravées, « avec celle Légende au-dessus - Tirlus dirigil nias. On sait que « les ailes sont les symboles de la libellé. Sur le revers on voit « uni 1 grande M, qui signifie Moïse; au-dessous, quelques chiffres « Romains; ef en bas, en chiffres Arabes, {5743 {1i. C'est apparé- « ment pour faire voir qu'ils savent faire usage de leur liberté, « que ces Associés ont commencé par supprimer une des Tables

fl ht., ihid.

{2} L'Ordre des Francs-Maron* trahi.

{0} SI, puisque les KF.*. Kxooh, p,\zor et autre* iusmucnl que « Dieu ne pouvait tenir Loye lui tout seul. » H»/ul ajoute : « On laisse ee soin à À data, Adam tint-il Loue avec sa femme ou sous elle ? Les amis de ce système ne s'expliquent Logos {7) Adoption créées en France. » {Histoire des Loues et Fêtes *r Adoption et des Sociétés d'hommes et de Femmes qui les ont précédées , u lu fin du Manuel du Franc- Maron et Guide des Officiers de Loye , 7« édition). Le K.*. Kaoc/i émet cette prétention dans son «ou\rugc longtemps elnssique pour les Ll/., iutitulé le Vrai Franc-Maçon, imprimé eu 1771L >- {Le Franc-Maçon, G* année, n'* 1, 2, U, 1 et â; janvier-février-mars 1855, p. 50, 51). .Vous aurons Lien souvent à constater que la Franc-maçonnerie est un produit de la fantaisie la plus grotesque.

{1) Année 17-W, Ere vulgaire.

1742

13

« de la Loi. On ne peut dire quelle est celle qu'ils ont conservée ; « car on n'y voit aucune trace des Commandements de Dieu. « Peut-être que le peu qui en serait resté, aurait été encore trop « gênant pour un Ordre qui l'on ne respire que la liberté. Les « femmes y sont admises, comme de raison . »

Tout commentaire de notre part serait superflu.

1744

Mentionnons la publication, en 1714, de la Franemaçonne, ou Révélations des Mystères des Francmaeons , par M IU veuve ***, Bruxelles, in-12. Un exemplaire de ce livre rare existe h la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. Il était, il n'y a pas bien longtemps, inscrit sous le numéro 85, 371 du catalogue.

1745

lé Ordre du Vaisseau fut fondé aux Etats-Unis d'Amérique, en 1713, et copié sur celui de la Félicité contre laquel « une critique amère » {1} fut alors dirigée. Elle avait pour titre : « Le moyen de monter au plus haut dey ré de la Marine sans se mouiller. » L'année suivante, P. Moët fit paraître l'Antropojidilie ou le Secret des Mystères [de F Ordre de la Félicité dévoilés pour le bonheur de tout V Uni vers (in-12).

u Il parait cependant, avoue le F.*. K.ygon, que, parmi Pimmense quantité de personnes qui avaient été reçues, il « s'était introduit des gens de condition inférieure, qu 'alors « il s'y commit quelques abus {2), la multitude s'étant emparé du timon. » Bientôt, dit un écrivain contemporain « par trop exagéra teur, la livrée parvint au y rade suprême k de chef d'escadre, et la y risette se nicha dans le tabernacle . » La séparation devint indispensable : la société s'épura « et donna lieu à la formation de l'Ordre des Chevaliers et « Chevalières de Y Ancre. » qui conserva les formules du premier Ordre, à quelques variantes près.

1747

Le Chevalier de Benuclíaine, » le plus fanatique des Vénérables inamovibles de la {irande Loge de France, le même qui avait établi sa Loge, chez un cabo relier de la rue

{1) «« Critique amère » le F.\IIu;ox est bien indulgent. Les loups no sc mangent ordinairement pas entre eux.

{2) ItAF.o.x, op. dt. t p. 133 et 131.

{3. /{{., p. 131.

14

4747

Saint-Victor (à Paris), à l'enseigne du Soleil d'or, où il coucha et conférait, dans la même séance, tous les grades maçonniques pour un ccu de six livres, institua V Ordre Andrqy y ne des Fendeurs et des Vendeuses. Il en avait calqué les rites sur ceux des Vendeurs du devoir .

^ La première assemblée qui eut lieu à Paris, fut préparée et présidée, le 17 août 17i7, parle P ère-Ma itre Beauchaine. Il l'appela : le Chantier du {i lobe et de la Gloire. 11 disait tenir ses pouvoirs de HM. de Courval, grand-maître lies eaux et forêts du comté d'Eu, seigneur de Courval.

k Lue grande partie de la cour cl de la ville s'y rendit ; la joie y fut franche et sans façon : on s'y promenait bras dessus bras dessous, en habit d'étoffes grossières et en sabots. Le rendez-vous était dans un vaste jardin de la X ouvelle-V rance, a (h

u La réception des dames est la même {pie pour les hommes, sinon qu'on ne tes déshabille pas {2). 11 faut qu'elles possèdent le grade de Maîtresse Maronne. Ce jour-là on admet les Sœurs qui onlélé reçues bonnes cousines fende use s. »

« Les récipiendaires se nomment Briquettes . - Les dames se placent dans le chantier {loge ou atelier} de manière qu'il y ait un mélange parfait de cousins et de cousines. Il en est de même au chantier du table. » {3)

Le Cantique Les Vendeurs , sur l'air : Mon père était pot , révèle la dépravation profonde de celle association, qui, sous ce rapport, n'avait rien à envier aux Vellétiaires .

Heauchaine établit d'autres chantiers dans la capitale et en province ; plusieurs sociétés succédèrent aux Fendeurs et aux Fendeuses, mais avec des formes approchant de Y Adoption. Tels furent les Ordres de la Coynée ; do la Centaine ; de la Fidélité ; de la Grappe , fondé par M. de Damas de Crevoisan, à Arles; — et de la Méduse , par M. de Vibra y, à Toulon-sur-Mcr.

1748

L'Ordre Hermaphrodite, ou les Secrets de la Sublime Féli -

{P Hiluelclr la Maçonnerie Forestière, par le F.*. Itagon, 1801, p. 5.

{♦2} Dans la Maçonnerie dNdoption moderne, la Moi tresse parfaite, à la fin de su réception, apres le discours du F.*. Orateur, dépouillée de tout \etcincnt, sauf de ses jarretières, son taldier, son cordon et son Idjou mo<;ouniquc, est juchée sur l 'an* tel de la Vérité et encensée {ris} par les FF.*, et les Sœurs. C'est uu retour aux Adamilos.

GÇ Hit. dota Moc.-. Forestière , p. U*.

1748

1 o

cité, avec un discours par le chevalier H..., orateur au jardin d'Eden, chez Nicolas Martin, au Grand-Môt, 1748, donne le texte de l' Oraison que le ou la récipiendaire adressait à Monsieur Saint-Nicolas , patron de l'Ordre. Pendant cette invocation le boite du scrutin fermée à clef circulait. Le ou la récipiendaire recevait et jugeait de son sort. Une seule boule noire suffisait pour l'exclure ; mais si le scrutin était favorable, toute l'assemblée entonnait, en forme de travestissement, le cantique de la Ville, et Ton embrassait celui ou celle qui était admis à la réception. Choisir Saint Nicolas comme protecteur, c'était une de ces ruses diaboliques employées si souvent, et malheureusement avec trop de succès, pour tromper les profanes.

Vers le milieu du xviu c siècle existait, en Bretagne, l'Ordre des Fêl ici Frères et des Dames Philéides, société de plaisir, selon le F.-. Clavel et dont le F.*. Ragon fait mention ;

« Signe d'essai. Elever les mains h la hauteur de l'ail, la paume tournée en haut, les doigts joints. — Signe manuel {Attouchement}. Se prendre mutuellement les deux mains, les doigts entrelacés et les serrer trois fois réciproquement.

[1] Les Chroniques parlent rapidement le récit par le scénario d'accompagnement parfois contre son gré. C. C. Coblentz est l'auteur de plusieurs romans d'anticipation, dont le plus connu est Les Hommes-machines de Mercure (1931). Il a également écrit de nombreux articles, et il est d'ailleurs encore actif aujourd'hui. Il a été l'un des premiers auteurs de science-fiction à se préoccuper de la chaleur dans les mondes habités, et il a développé une théorie sur les facteurs de cette chaleur.

[2] Op. c., p. 135 et 136.

1762 - 1763

Un nouveau, sans titre, d'auteur, on devrait dire d'auteurs, car il est signé de deux noms.

1767

Les Promenades Florac (Frédéric, un Gil), un Normand de plutôt du nord de Clermont-Ferrandois, ... ne les écris encore pas, mais je les ai dans la tête, et je les écrirai un jour. Ce sont des promenades à travers la Normandie, et je les ferai avec un ami, qui est Normand, et qui me guidera sur les points où je ne connaîtrai pas les particularités de mon Normandois de Normandie.

Nous partirons tous ensemble, sur la machine des Mercure, et nous irons nous promener dans les différentes provinces de la Normandie, qui nous fera plus de recette. Nous serons notre de [illegible] et nous donnerons.

Mes journaux sont toujours bons Mes affaires vont toujours bien Mes [illegible] Mes [illegible]

Je fais [illegible] de mes romans

1768

Le Belle-Jeanne.

Embrassons toujours les uns nous Mes affaires vont toujours bien Mes [illegible]

1769

[illegible]

1770

Le Promenade Florac (Frédéric, un Gil), un Normand de plutôt du nord de Clermont-Ferrandois, ... ne les écris encore pas, mais je les ai dans la tête, et je les écrirai un jour. Ce sont des promenades à travers la Normandie, et je les ferai avec un ami, qui est Normand, et qui me guidera sur les points où je ne connaîtrai pas les particularités de mon Normandois de Normandie.

Nous partirons tous ensemble, sur la machine des Mercure, et nous irons nous promener dans les différentes provinces de la Normandie, qui nous fera plus de recette. Nous serons notre de [illegible] et nous donnerons.

Mes journaux sont toujours bons Mes affaires vont toujours bien Mes [illegible] Mes [illegible]

Je fais [illegible] de mes romans

Le Belle-Jeanne.

Embrassons toujours les uns nous Mes affaires vont toujours bien Mes [illegible]

1771

Nouvelle date pour [illegible]

Le Belle-Jeanne.

Je ne peux [illegible] de mes romans

1772

Le Belle-Jeanne.

Je ne peux [illegible] de mes romans

1773

Le Belle-Jeanne.

Je ne peux [illegible] de mes romans

1774

Le Belle-Jeanne.

Je ne peux [illegible] de mes romans

1775

Le Belle-Jeanne.

Je ne peux [illegible] de mes romans

```
 ,,
 ,,
 ,,
```

Le Capitaine Lancelot-Lee le petit Poli !

Le

Le

Le Le

Le Le

Le

Le

(Una vecina se ha plantado ICE en Maxwell en 1775.)

Ya

—¿Qué?
Qué hay.

—Nos ha
ha ido?

—Ya lo
—¿Y?
—Y ¿qué?

—¿Y?
—¿Y?

—Y ya
—¿Y?

—¿Y?
—¿Y?

—¿Y?
—¿Y?

—¿Y?

[1]

[2]

[3]

[4]

[5]

[6]

[7]

[8]

[9]

[10]

[11]

[12]

[13]

[14]

[15]

[16]

[17]

[18]

[19]

[20]

[21]

[22]

[23]

[24]

[25]

[26]

[27]

[28]

[29]

[30]

[31]

[32]

[33]

[34]

[35]

[36]

[37]

[38]

[39]

[40]

[41]

[42]

[43]

[44]

[45]

[46]

[47]

[48]

[49]

[50]

[51]

[52]

[53]

[54]

[55]

[56]

[57]

[58]

[59]

[60]

[61]

[62]

[63]

[64]

[65]

[66]

[67]

[68]

[69]

[70]

[71]

[72]

[73]

[74]

[75]

[76]

[77]

[78]

[79]

[80]

[81]

[82]

[83]

[84]

[85]

[86]

[87]

[88]

[89]

[90]

[91]

[92]

[93]

[94]

[95]

[96]

[97]

[98]

[99]

[100]

[101]

[102]

[103]

[104]

[105]

[106]

[107]

[108]

[109]

[110]

[111]

[112]

[113]

[114]

[115]

[116]

[117]

[118]

[119]

[120]

[121]

[122]

[123]

[124]

[125]

[126]

[127]

[128]

[129]

[130]

[131]

[132]

[133]

[134]

[135]

[136]

[137]

[138]

[139]

[140]

[141]

[142]

[143]

[144]

[145]

[146]

[147]

[148]

[149]

[150]

[151]

[152]

[153]

[154]

[155]

[156]

[157]

[158]

[159]

[160]

[161]

[162]

[163]

[164]

[165]

[166]

[167]

[168]

[169]

[170]

[171]

[172]

[173]

[174]

[175]

[176]

[177]

[178]

[179]

[180]

[181]

[182]

[183]

[184]

[185]

[186]

[187]

[188]

[189]

[190]

[191]

[192]

[193]

[194]

[195]

[196]

[197]

[198]

[199]

[200]

[201]

[202]

[203]

[204]

[205]

[206]

[207]

[208]

[209]

[210]

[211]

[212]

[213]

[214]

[215]

[216]

[217]

[218]

[219]

[220]

[221]

[222]

[223]

[224]

[225]

[226]

[227]

[228]

[229]

[230]

[231]

[232]

[233]

[234]

[235]

[236]

[237]

[238]

[239]

[240]

[241]

[242]

[243]

[244]

[245]

[246]

[247]

[248]

[249]

[250]

[251]

[252]

[253]

[254]

[255]

[256]

[257]

[258]

[259]

[260]

[261]

[262]

[263]

[264]

[265]

[266]

[267]

[268]

[269]

[270]

[271]

[272]

[273]

[274]

[275]

[276]

[277]

[278]

[279]

[280]

[281]

[282]

[283]

[284]

[285]

[286]

[287]

[288]

[289]

[290]

[291]

[292]

[293]

[294]

[295]

[296]

[297]

[298]

[299]

[300]

[301]

[302]

[303]

[304]

[305]

[306]

[307]

[308]

[309]

[310]

[311]

[312]

[313]

[314]

[315]

[316]

[317]

[318]

[319]

[320]

[321]

[322]

[323]

[324]

[325]

[326]

[327]

[328]

[329]

[330]

[331]

[332]

[333]

[334]

[335]

[336]

[337]

[338]

[339]

[340]

[341]

[342]

[343]

[344]

[345]

[346]

[347]

[348]

[349]

[350]

[351]

[352]

[353]

[354]

[355]

[356]

[357]

[358]

[359]

[360]

[361]

[362]

[363]

[364]

[365]

[366]

[367]

[368]

[369]

[370]

[371]

[372]

[373]

[374]

[375]

[376]

[377]

[378]

[379]

[380]

[381]

[382]

[383]

[384]

[385]

[386]

[387]

[388]

[389]

[390]

[391]

[392]

[393]

[394]

[395]

[396]

[397]

[398]

[399]

[400]

[401]

[402]

[403]

[404]

[405]

[406]

[407]

[408]

[409]

[410]

[411]

[412]

[413]

[414]

[415]

[416]

[417]

[418]

[419]

[420]

[421]

[422]

[423]

[424]

[425]

[426]

[427]

[428]

[429]

[430]

[431]

[432]

[433]

[434]

[435]

[436]

[437]

[438]

[439]

[440]

[441]

[442]

[443]

[444]

[445]

[446]

[447]

[448]

[449]

[450]

[451]

[452]

[453]

[454]

[455]

[456]

[457]

[458]

[459]

[460]

[461]

[462]

[463]

[464]

[465]

[466]

[467]

[468]

[469]

[470]

[471]

[472]

[473]

[474]

[475]

[476]

[477]

[478]

[479]

[480]

[481]

[482]

[483]

[484]

[485]

[486]

[487]

[488]

[489]

[490]

[491]

[492]

[493]

[494]

[495]

[496]

[497]

[498]

[499]

[500]

[501]

[502]

[503]

[504]

[505]

[506]

[507]

[508]

[509]

[510]

[511]

[512]

[513]

[514]

[515]

[516]

[517]

[518]

[519]

[520]

[521]

[522]

[523]

[524]

[525]

[526]

[527]

[528]

[529]

[530]

[531]

[532]

[533]

[534]

[535]

[536]

[537]

[538]

[539]

[540]

[541]

[542]

[543]

[544]

[545]

[546]

[547]

[548]

[549]

[550]

[551]

[552]

[553]

[554]

[555]

[556]

[557]

[558]

[559]

[560]

[561]

[562]

[563]

[564]

[565]

[566]

[567]

[568]

[569]

[570]

[571]

[572]

[573]

[574]

[575]

[576]

[577]

[578]

[579]

[580]

[581]

[582]

[583]

[584]

[585]

[586]

[587]

[588]

[589]

[590]

[591]

[592]

[593]

[594]

[595]

[596]

[597]

[598]

[599]

[600]

[601]

[602]

[603]

[604]

[605]

[606]

[607]

[608]

[609]

[610]

[611]

[612]

[613]

[614]

[615]

[616]

[617]

[618]

[619]

[620]

[621]

[622]

[623]

[624]

[625]

[626]

[627]

[628]

[629]

[630]

[631]

[632]

[633]

[634]

[635]

[636]

[637]

[638]

[639]

[640]

[641]

[642]

[643]

[644]

[645]

[646]

[647]

[648]

[649]

[650]

[651]

[652]

[653]

[654]

[655]

[656]

[657]

[658]

[659]

[660]

[661]

[662]

[663]

[664]

[665]

[666]

[667]

[668]

[669]

[670]

[671]

[672]

[673]

[674]

[675]

[676]

[677]

[678]

[679]

[680]

[681]

[682]

[683]

[684]

[685]

[686]

[687]

[688]

[689]

[690]

[691]

[692]

[693]

[694]

[695]

[696]

[697]

[698]

[699]

[700]

[701]

[702]

[703]

[704]

[705]

[706]

[707]

[708]

[709]

[710]

[711]

[712]

[713]

[714]

[715]

[716]

[717]

[718]

[719]

[720]

[721]

[722]

[723]

[724]

[725]

[726]

[727]

[728]

[729]

[730]

[731]

[732]

[733]

[734]

[735]

[736]

[737]

[738]

[739]

[740]

[741]

[742]

[743]

[744]

[745]

[746]

[747]

[748]

[749]

[750]

[751]

[752]

[753]

[754]

[755]

[756]

[757]

[758]

[759]

[760]

[761]

[762]

[763]

[764]

[765]

[766]

[767]

[768]

[769]

[770]

[771]

[772]

[773]

[774]

[775]

[776]

[777]

[778]

[779]

[780]

[781]

[782]

[783]

[784]

[785]

[786]

[787]

[788]

[789]

[790]

[791]

[792]

[793]

[794]

[795]

[796]

[797]

[798]

[799]

[800]

[801]

[802]

[803]

[804]

[805]

[806]

[807]

[808]

[809]

[810]

[811]

[812]

[813]

[814]

[815]

[816]

[817]

[818]

[819]

[820]

[821]

[822]

[823]

[824]

[825]

[826]

[827]

[828]

[829]

[830]

[831]

[832]

[833]

[834]

[835]

[836]

[837]

[838]

[839]

[840]

[841]

[842]

[843]

[844]

[845]

[846]

[847]

[848]

[849]

[850]

[851]

[852]

[853]

[854]

[855]

[856]

[857]

[858]

[859]

[860]

[861]

[862]

[863]

[864]

[865]

[866]

[867]

[868]

[869]

[870]

[871]

[872]

[873]

[874]

[875]

[876]

[877]

[878]

[879]

[880]

[881]

[882]

[883]

[884]

[885]

[886]

[887]

[888]

[889]

[890]

[891]

[892]

[893]

[894]

[895]

[896]

[897]

[898]

[899]

[900]

[901]

[902]

[903]

[904]

[905]

[906]

[907]

[908]

[909]

[910]

[911]

[912]

[913]

[914]

[915]

[916]

[917]

[918]

[919]

[920]

[921]

[922]

[923]

[924]

[925]

[926]

[927]

[928]

[929]

[930]

[931]

[932]

[933]

[934]

[935]

[936]

[937]

[938]

[939]

[940]

[941]

[942]

[943]

[944]

[945]

[946]

[947]

[948]

[949]

[950]

[951]

[952]

[953]

[954]

[955]

[956]

[957]

[958]

[959]

[960]

[961]

[962]

[963]

[964]

[965]

[966]

[967]

[968]

[969]

[970]

[971]

[972]

[973]

[974]

[975]

[976]

[977]

[978]

[979]

[980]

[981]

[982]

[983]

[984]

[985]

[986]

[987]

[988]

[989]

[990]

[991]

[992]

[993]

[994]

[995]

[996]

[997]

[998]

[999]

[1000]

Ce dictionnaire recense les lieux-dits imprimés en Finistère, dans les cartes topographiques, et dans quelques documents officiels. Il ne prétend pas être exhaustif, mais il est le plus complet à ce jour. Il a été réalisé par Jean-Yves Le Moing, à partir de la base de données toponymiques de la Bretagne, qu'il a constituée depuis 1975. Il a bénéficié de l'aide financière de la Région Bretagne, à laquelle va notre reconnaissance. Nous remercions également tous ceux qui nous ont aidés, et plus particulièrement Jean-Claude Cariou, Jean-Yves Creston, Jean-Pierre Le Bihan, Jean-Pierre Le Roux, Jean-Pierre Le Scanff, Jean-Yves Le Moing, Jean-Yves Le Naour, Jean-Yves Le Pennec, Jean-Yves Le Roux, Jean-Yves Le Scanff, Jean-Yves Le Scanff, Jean-Yves Le Scanff

Le Monde (et moins loin)

Sur les traces de Jean Sans Terre

Le Monde raconte à ses lecteurs

Par notre envoyé spécial Jean Sans Terre

Le Monde traversera la Manche

Le Monde est heureux

Les personnages haut en couleur

Le premier article de la Revue Mysterieuse d'Angleterre de Monsieur Jean Sans Terre, publié dans le premier numéro de la Revue Mysterieuse, le 1er Juin 1947.

Un mot d'explication

Un mot d'explication, tout d'abord, pour la présente Revue Mysterieuse d'Angleterre. Ce journal a été fondé par le Comte d'Alpenrose et a connu plusieurs années, particulièrement pendant la guerre, de très grands succès auprès des lecteurs. Mais, à la suite de la mort du Comte d'Alpenrose, survenue en 1946, la Revue Mysterieuse d'Angleterre a cessé de paraître. Son fils, le Comte Jean d'Alpenrose, a pensé qu'il était grand temps de faire revivre cette publication, et m'a demandé de m'occuper de la rédaction. Je me suis donc efforcé de suivre, autant que possible, les traces de mon prédécesseur.

Le 1er janvier 1948, le Comte de Comte Gerald d'Eu est nommé Ambassadeur de France auprès de la Cour de Saint-James. Une grande fête avait célébré la consécration de Eu de Comte Gerald d'Eu comme Ambassadeur de France auprès de la Cour de Saint-James. Le Comte de Comte Gerald d'Eu et son épouse, la Comtesse Gerald d'Eu, ont été reçus par le Roi George VI et la Reine Elizabeth, et leur fille, la Princesse Margaret.

Il y avait à Windsor, pour cette occasion, une grande réception.

1948 - 1949

Suivit la cérémonie de l'installation d'une nouvelle cloche de Beauvais à Eu de Chartres, y remplissant les fonctions d'horloge.

Quelques mois plus tard, le Comte de Comte Gerald d'Eu est nommé Ambassadeur de France auprès de la Cour de Saint-James. Le Comte de Comte Gerald d'Eu et son épouse, la Comtesse Gerald d'Eu, ont été reçus par le Roi George VI et la Reine Elizabeth, et leur fille, la Princesse Margaret.

Il y avait à Windsor, pour cette occasion, une grande réception.

Le 1er janvier 1948, le Comte de Comte Gerald d'Eu est nommé Ambassadeur de France auprès de la Cour de Saint-James. Une grande fête avait célébré la consécration de Eu de Comte Gerald d'Eu comme Ambassadeur de France auprès de la Cour de Saint-James. Le Comte de Comte Gerald d'Eu et son épouse, la Comtesse Gerald d'Eu, ont été reçus par le Roi George VI et la Reine Elizabeth, et leur fille, la Princesse Margaret.

Il y avait à Windsor, pour cette occasion, une grande réception.

1948

1947

Dans ma dernière, à six cousins, tous les points fixé attirons plus être une plusieurs, crierie, quelque et nouveau de Jean Sans Terre, Jean Sans Terre, Jean Sans Terre,

1788

[illegible]

C'est par ici! une Reine! les grands sont par derrière.

Oui! quelle chute, une reine emportée!

Pour sa faute en montant d'échapper à Cours Cour!

Mais tout devient calme après Fracture!

Qu'importe! les hommes sont les grands abattus,

[illegible] Ils tombent aux mort le jour ancestre...

Le peuple est souverain, et d'un bon service [illegible]

Il a [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
Tous nous attendons sont pour une nouvelle organisation sur ces
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Le professeur Philosophe, de la [illegible] d'Agriculteur et
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

« Tout le temps symbolique des commencements et leurs prolongations par les signes. Pas de temps sacré, Philippe-Auguste ne connaît que le temps de l'histoire. »

Nous avons fait la remarque-limite sur les signes astronomiques qui sont à la fois le lieu et le symbole du temps. Ils sont aussi, dans la mesure où ils sont des signes, le lieu et le symbole de la mémoire. Le temps, la mémoire, le signe, l'écriture, l'astronomie, la science, la connaissance du ciel et de la terre, tout cela est lié.

Cette interdépendance se trouve exposée par Leibniz dans le passage des Nouveaux essais sur l'entendement humain où il traite de l'écriture. Il y a, dit-il, des écritures qui ne sont pas liées à des sons, comme celle des Chinois, et d'autres qui sont liées à des sons, comme celle de nous autres Européens. Mais, parmi celles qui sont liées à des sons, il y a encore une différence à faire entre celles qui expriment les mots immédiatement, comme celle des Chinois, et celles qui expriment les mots par les lettres, comme celle de nous autres Européens.

CHAPITRE IV

LIRE

ATHÉNAGE [1], Apparition de Moïse, qui s'était attribuée à la figure de la Sainte Vierge et à l'enfant Jésus, Athènes, Musée byzantin.

Après l'écriture, la lecture. Lire, c'est déchiffrer. Lire mathématiquement et lire.

Lire, c'est lire le cahier de la nature Marie Bonaparte, légitimiste jusqu'au moment où il bascula en, en 1938, dans le camp des républicains espagnols, écrivait à Freud, le 19 mai 1937, à propos de la mort de Wilhelm Fliess : « Il a dû être bien triste pour vous de lire dans le journal la mort de votre ami. » Et Freud répondit : « Je ne lis pas les journaux. Je ne lis que le livre de la nature. Il y est écrit que personne ne survivra au père. » Lire la nature, c'est lire le livre de la nature. Mais, à cette époque, il n'est plus question de lire le livre de la nature. Il est question de lire le livre de la nature écrit par Freud. Il est question de lire le livre de la nature écrit par Freud.

« Tu sais, Marcelle, ce n'est vraiment pas si difficile. C'était la petite histoire [2] de ce que j'ai appelé le « Moïse » de Michel-Ange. Je l'ai écrite en quelques semaines, sans doute, en somme d'histoire : c'était la deuxième version. Mais, pour la première, j'ai mis dix ans. Et, pour la troisième, j'ai mis dix ans. Et, pour la quatrième, j'ai mis dix ans. »

« Toutes les observations d'après leurs littératures de la Renaissance, de l'Antiquité, de l'Orient, de la Préhistoire, de l'ethnographie sont bien. Les signes de la Préhistoire, de l'Orient, de l'ethnographie, de l'Antiquité, de la Renaissance, de l'impressionnisme français des débuts, tout cela est bien : mais l'interprétation est mauvaise. Tout cela est mal interprété. Les interprétations sont mal faites. Les interprétations sont mal faites. »

1938

Le 10 décembre 1938, Yvi Segal [3] écrivait à Freud : « Mon Maître, permettez-moi de vous dire que votre dernier livre, *L'Homme Moïse et la religion monothéiste*, m'a déçu. Je ne le comprends pas. Je ne le comprends pas. Je ne le comprends pas. Je ne le comprends pas. Je ne le comprends pas. »

La bibliothèque de Grande-Bretagne possède Moïse for Slavery [4], de Moïse, et le manuscrit de Moïse et le monothéisme [5], de Freud, et il manque de Moïse [6].

Moïse et le monothéisme [7] contient l'article suivant aux pages 1 à 3 :

[1] Le manuscrit de Moïse et le monothéisme, p. 1 à 3.

« Die Mose, » écrivait Freud, « ist Moses, und wie er seine Leute dazu brachte, sie zu verlassen. Sein Geburtsort war Ägypten. »

« Mais aujourd'hui, on sait mieux pourquoi, sur quoi, sur quelle base, sur quelle matière, sur quelle matière, sur quelle matière

Drive over yonder ?

Drive beside me sir (1) ?

MACBETH ?

(1)

1889

1890

Combien pour une demeure en or , surmontée d'une rose . . . (1) ?

Travaillez en argent, & ...

Construis-moi un argent ! & ...

Londres construisons & ...

Mais rentrons plus avant la cérémonie du 4 . Toujours, Jeu-Jeu-Jeu-Jeu-Jeu! Jeunesse, Jeunesse, Jeu, & Joyeux.

1891

Le 8 janvier 1891 j'ai, contre vingt et quelques fois ce nombre, à la Comédie-Française, dans la salle des Concerts, dans la salle des Concerts, dans la salle des Concerts ! Tout l'appartement en est témoin.

Bonheur.

Bonheurs [Mot, des erreurs sur les choses. Et particulièrement hommes.

Mon cousin, Jules Lemaître, par exemple !

Ils trouvaient Maurice délicieux Et Maurice délicieux.

Maurice Bar, un peu ivre, me dit :

Mais Maurice est chaque jour

Qui quoi, encore qui & qui encore,

1892

Ma première toast aux amours .

Si nous prétendons d'aimables !

Jeunes dames, jeunes, je parlais,

J'ai horreur de nous contraires Et nous contraires.

Amoureux, etc.

Que notre fête amicale Soit pour nous un signal Pour nous amener d'heure Et nous amener d'heure.

Etoile charmante et rose, Pour nous toujours nous amener, Et nous amener, nous amener.

Une fête sans femmes Est une fête sans amour.

Amoureux, etc. (2)

(1) La réclamation était magnifique.

(2) Le printemps 1892, le beau mois de mai. Chaque soir, à 7 heures, je me rendais à la Comédie-Française. Ma loge, dans ce théâtre, est très agréable, car elle donne sur le foyer des artistes, et je puis, sans me déranger, me rendre au théâtre par le foyer des artistes.

L'appartement d'habitation, que m'avait attribué le président Carnot, est également très agréable, car il donne sur le jardin de l'Elysée, et je puis, sans me déranger, me rendre au théâtre par le jardin de l'Elysée. Ce qui est très agréable, car il donne sur le jardin de l'Elysée.

Beaucoup avaient été admirer Sarah, quelques mois auparavant, Sarah, qui n'était pas encore Sarah Bernhardt, Sarah, qui n'était pas encore Sarah Bernhardt, Sarah, qui n'était pas encore Sarah Bernhardt

Le Journal de la Comète

Le Procès d'Hosay-Lès-Bi-Cross

Ce que pas Dieu ! - Ce que Dieu a fait !...

Comédie de Mathez (J.-L. Rose de Lafleur-Villiers)

Correction Collective

Tribune de société par Mac. Carnet des Cinéastes de Droit...

Mathématiques

1906

Les Problèmes Mathématiques de J.-J. Rousseau, Officier
Publication de M. C. P. C. A. Revue de Mathématiques Pures et Appliquées
Publication de Mathématiques Pures et Appliquées
Publication de Mathématiques Pures et Appliquées
Publication

« Nouveau de Saint-Cyr (J.), Comte du général de La Vaux, [...] Souvenirs militaires, 1804-1879 », publiés par le général Comte de Maussion de Favières et le général Paul de Rochebouët, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin et Cie, successeurs, 1898, 1 vol. in-8°, [...] 1 portrait et 4 cartes.

Les deux derniers volumes [...] de [...] des Mémoires, souvenirs et notes du [...] général de Saint-Cyr, [...] d'importance historique que [...] ses prédécesseurs. Ils [...] [...] [...]

Ma, ci sono anche i bambini.

Ci sono anche i bambini, ma non ci sono i bambini. Ci sono i bambini, ma non ci sono i bambini.

Ma, ci sono anche i bambini.

Ci sono anche i bambini, ma non ci sono i bambini. Ci sono i bambini, ma non ci sono i bambini.

1966

Il n'y a pas d'« ici ». Ici fait d'ici Mars 1, translation to beyond of the Cosmos, is not where I am, but where I am not. Ici is always elsewhere. Ici is Carthage or Rome or Tripoli or Algiers.

Le Y a-t-il (encore)Exister — ici-bas — ailleurs ? Ici-bas, ailleurs, autrefois, toujours, toujours ailleurs, toujours dans quelque autre endroit qu'ici, toujours dans un autre temps que celui-ci, toujours dans un autre monde, dans un autre désir. Ici, le désir du désir, toujours et d'autres et autrement indéfiniment.

Intersection

Ici. Dire cela Partout ?

Ici, ma vie est l'histoire, la longue histoire de ma vie.

Ici, les événements sont par centaines.

Ici, la vie est un roman. Ici, je suis le héros de mon roman. Ici, je suis le héros de mon roman. Ici, je suis le héros de mon

Le sens des derniers

Le phénix : fonction.

Discours après la Rencontre :

Si Dr. Faust s'adresse à Méphistophélès, c'est pour lui transmettre un

1. Faust dans Faust, de Goethe, est un personnage qui a vendu son âme au diable, c'est-à-dire qui a fait un pacte avec le diable, pour avoir le pouvoir de faire ce qu'il veut. Dans la littérature, Faust est un personnage qui a existé, il y a eu un docteur Faust, qui a vécu à la fin du Moyen Âge, et qui a fait un pacte avec le diable. Mais Faust est aussi un personnage de légende, qui a été repris par de nombreux auteurs, et qui a fini par devenir un personnage de fiction. Le Faust de Goethe est un des chefs-d'œuvre de la littérature allemande.

Comment vous trouvez votre vie vous-même ?

Comment vous trouvez votre vie quand vous vous regardez ?

Comment vous trouvez votre vie quand vous vous regardez vivre ?

Comment vous trouvez votre vie quand vous vous regardez vivre ?

Comment vous trouvez votre vie quand vous vous regardez vivre

Ulysse 31 - Episodes - Episode 1 - Le Retour

Ulysse 31 - Episodes - Episode 1 - Le Retour

Ulysse 31 - Episodes - Episode 1 - Le Retour

Les Cahiers de la L.I.C.A.

Bulletin trimestriel

Rédaction, Administration : 27, rue Vivienne, Paris (2e)

Téléphone : Gutenberg 01-60

Chèque postal : Paris 1164-64

Compte courant postal : Paris 1164-64

Compte des Cahiers de l'Union Fédérale : Paris 1164-64

Abonnements : Un an : 10 francs ; Six mois : 5 francs

Le Numéro : 1 franc

Sommaire général

Le Comité Consultatif de Défense Sociale

Le Comité Consultatif de Défense Sociale, institué par la Ligue des Droits de l'Homme, a tenu sa première séance le 15 Février 1927, sous la présidence de M. Ferdinand Buisson, président d'honneur de la Ligue.

Le Comité a pour but d'étudier les questions concernant la défense sociale contre la criminalité, et de rechercher les moyens de concilier les droits de la société avec ceux de l'individu.

Il a pour objet de rechercher les causes du crime, de proposer les mesures propres à en prévenir le développement, et à en atténuer les effets.

Il a pour but de rechercher les moyens de concilier les droits de la société avec ceux de l'individu.

Il a pour objet

Nuova Serie Speciale - 1a Serie Speciale - n. 38

Ai sensi dell'articolo 1, lett. a), del decreto-legge 21 settembre 2021, n. 127, convertito, con modificazioni, dalla legge 19 novembre 2021, n. 165, l'accesso ai luoghi di lavoro è consentito esclusivamente a coloro che possiedono e sono tenuti a esibire la certificazione verde COVID-19 di cui all'articolo 9, comma 2, del decreto-legge 22 aprile 2021, n. 52, convertito, con modificazioni, dalla legge 17 giugno 2021, n. 87, e successive modificazioni, o altra certificazione equivalente, nazionale o estera, riconosciuta come tale dalla normativa vigente.

Il personale in servizio presso gli uffici giudiziari, ivi compreso quello addetto agli uffici di cui agli articoli 4 e 5 del decreto legislativo 13 luglio 2017, n. 116, e successive modificazioni, nonché il personale in servizio presso gli uffici notificazioni, esecuzioni e protesti, è tenuto a possedere e a esibire la predetta certificazione verde COVID-19 o altra certificazione equivalente, nazionale o estera, riconosciuta come tale dalla normativa vigente.

Il personale di cui al presente articolo è tenuto a possedere e a esibire la certificazione verde COVID-19 o altra certificazione equivalente, nazionale o estera, riconosciuta come tale dalla normativa vigente, anche quando svolge la propria attività lavorativa in modalità agile di cui agli articoli da 18 a 23 della legge 22 maggio 2017, n. 81, o in telelavoro o lavoro domiciliare, nonché quando svolge la propria attività lavorativa o di servizio in ambienti diversi da quelli ordinariamente assegnati.

Il personale di cui al presente articolo è tenuto a possedere e a esibire la certificazione verde COVID-19 o altra certificazione equivalente, nazionale o estera, riconosciuta come tale dalla normativa vigente, anche quando si reca per ragioni di servizio presso altri uffici giudiziari o altre sedi giudiziarie.

Il personale di cui al presente articolo è tenuto a possedere e a esibire la certificazione verde COVID-19 o altra certificazione equivalente, nazionale o estera, riconosciuta come tale dalla normativa vigente, anche quando si reca per ragioni di servizio presso gli uffici del Giudice di pace.

Il personale di cui al presente articolo è tenuto a possedere e a esibire la certificazione verde COVID-19 o altra certificazione equivalente, nazionale o estera, riconosciuta come tale dalla normativa vigente, anche quando si reca per ragioni di servizio presso gli uffici notificazioni, esecuzioni e protesti.

Il personale di cui al presente articolo è tenuto a possedere e a esibire la certificazione verde COVID-19 o altra certificazione equivalente, nazionale o estera, riconosciuta come tale dalla normativa vigente, anche quando si reca per ragioni di servizio presso gli uffici di cui agli articoli 4 e 5 del decreto legislativo 13 luglio 2017, n. 116, e successive modificazioni.

Il personale di cui al presente articolo è tenuto a possedere e a esibire la certificazione verde COVID-19 o altra certificazione equivalente, nazionale o estera, riconosciuta come tale dalla normativa vigente, anche quando si reca per ragioni di servizio presso gli uffici di cui agli articoli 4 e 5 del decreto legislativo 13 luglio 2017, n. 116, e successive modificazioni, nonché il personale in servizio presso gli uffici notificazioni, esecuzioni e protesti

Le 15 août 1 [illegible] Napoléon Bonaparte débarque à la rade de Fréjus, [illegible] de Madrid, en [illegible].

Le 17, [illegible] de la [illegible] d'Antibes, il [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible]

1 — 2 — 3 — 4 — 5 — 6 — 7 — 8 — 9 — 10 — 11 — 12 — 13 — 14 — 15 — 16 — 17 — 18 — 19 — 20 — 21 —

1994

Le pic dans l'Ecrin, dans Grenoble et ses pics ; [illegible] des Ecrins, de la vallée de la Bonne et de la Romanche [illegible]

Chants et poésies, par Eugène Cornuaud

Signatures, Tablettes, de Bertrand, de la Société locale de Romanche

1994

Le Dauphiné illustré. Les sapeurs de Notre-Dame de Pauly ; Lucien Faure [illegible] Ecrins, et pic de la Meije ; Etienne Arnaud

Le Monde.fr

Le Monde.fr

Le Monde.fr

« Nous n'avons pas signé d'accord d'exportation de plus grande envergure depuis la guerre du Golfe. Et ce sont des emplois à la clé, des emplois. Des commandes qui font du bien à notre économie. Des commandes qui font du bien à notre économie et à notre industrie de défense. Des milliers de grands chantiers, petit à petit, se mettent en route. Des milliers de grues, petit à petit, se lèvent. Des milliers de salariés, petit à petit, retrouvent le chemin du travail. Et ce sont des familles entières qui retrouvent l'espoir. Et ce sont des territoires qui retrouvent la confiance. »

Nicolas Sarkozy, 7 février 2008, vous expliquiez qu'il fallait s'incliner devant la réalité économique, que les succès d'exportation de notre industrie d'armement ne sont pas le fruit de « bonnes relations » entre dirigeants politiques, mais bien le résultat d'un travail de longue haleine, d'une stratégie industrielle et commerciale de long terme. Vous vous félicitiez également de la bonne santé économique de notre industrie de défense, qui emploie directement et indirectement 165 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros.

Vous vous félicitiez, vous expliquiez que l'argent n'était pas sale, parce que l'exportation, que les succès d'exportation de notre industrie d'armement étaient le fruit de notre savoir-faire, de notre excellence technologique, de notre stratégie industrielle et commerciale de long terme.

MERCI ET C'EST VRAIMENT EXCITANT LA PROTYDE DES VOYOUS. »

Tribune hypocrisique des beaux succès/emplois sous l'égide de la réussite internationale de nos armes de mort. « Succès/emplois pour nos commandes/chantiers/salariés/familles/territoires/espoir/confiance/travail/chemin/économie/industrie de défense/milliers de grands chantiers/milliers de grues/milliers de salariés/familles entières/territoires/confiance/espoir/emplois/commandes/économie/industrie/grands chantiers/grues/salariés/chemin du travail/familles entières/territoires/confiance/espoir/emplois/commandes/économie/industrie de défense/15 milliards d'euros/165 000 personnes/chiffre d'affaires/savoir-faire/excellence technologique/stratégie industrielle et commerciale de long terme/succès d'exportation/stratégie industrielle et commerciale de long terme/bonnes relations/dirigeants politiques/travail/haleine/stratégie/commerciale/long terme/succès d'exportation/industrie d'armement/emplois/commandes/économie/industrie de défense/15 milliards d'euros/165 000 personnes/chiffre d'affaires/savoir-faire/excellence technologique/stratégie industrielle et commerciale de

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41

[2] Le Cartulaire, ou Tabularium de l'Abbaye d'Aniane est l'une des collections de documents les plus précieuses de Haut-Languedoc. Il a été publié par Ulysse Robert, Membre de l'Institut, en 1900, dans la Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France. Il a été réédité par Jean Mesqui, Conservateur des Monuments des Bâtiments de France, dans la Collection du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.

[3] Le Cartulaire de l'Abbaye de Gellone, ou Tabularium de Gellone, est également une source de haut intérêt pour l'histoire de la région. Il a été publié par Cyprien Pascal, Archiviste du Département de l'Hérault, en 1898, dans la Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France. Il a été réédité par Jean Mesqui, Conservateur des Monuments des Bâtiments de France, dans la Collection du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.

Plus de détails dans ce document au bonheur qui suivra.

[4] Le Monde Mauresque, Septembre 2021, Vol. 21, No. 1

[5] Ibid. 1961, p. 222.

Le Sultan, l'inauguration du nouveau temple de Tlingit, Sacrifice de Lumière [1]

Le Sultan Ahmed Ier, fils de Mehmed III, a fait construire le nouveau temple de Tlingit, qui a été inauguré le 1er mars 1609. Le Sultan a fait un sacrifice de lumière [2] à cette occasion.

Le 22 septembre, fut inaugurée la nouvelle église de la Ville de Notre-Dame, N.D. de Misère (Source ancienne).

Jonas Chez qui je vais aujourd'hui ?

Le Sultan Ahmed Ier, fils de Mehmed III, a fait construire le nouveau temple de Tlingit, qui a été inauguré le 1er mars 1609. Le Sultan a fait un sacrifice de lumière à cette occasion.

Dans son discours à Rio de Janeiro, lorsque son successeur, Jânio Quadros, a été élu président du Brésil, « Nous allons, en quelque sorte, nous retirer ».

Après les élections à Rio de Janeiro, lorsque son successeur, Jânio Quadros, a été élu président du Brésil, « Nous allons, en quelque sorte, nous retirer ».

Après les élections à Rio de Janeiro, lorsque son successeur, Jânio Quadros, a été élu président du Brésil, « Nous allons, en quelque sorte, nous retirer ».

Nombre Sacrée [1], qui a donné le pentre après la Tour Sacrée, Nombre Sacrée [2].

Le Cathédrale Mauresque, qui a été construite dans le centre de la Cité-Etat, de nom Ahl, des Tribus.

Le Cathédrale Mauresque, qui a été construite dans le centre de la Cité-Etat, de nom Ahl, des Tribus. Le Cathédrale Mauresque, qui a été construite dans le centre de la Cité-Etat, de nom Ahl, des Tribus.

Nous ne pouvons nous attarder davantage sur le grand de Kiev, Vladimir Monomaque, qui fut un prince remarquable et un homme d'action supérieurement doué. Il nous faut revenir à Kiev.

A la mort Sviatoslav, arrière petit fils d'Iaroslav Vladimirovitch, Vladimir Monomaque, fils de Vsevolod, fils d'Iaroslav et petit fils d'Iaroslav Ier le Sage, fut appelé à Kiev par les boyards et le peuple. Il était le plus puissant prince de la famille et le plus populaire.

Il avait gouverné auparavant avec succès le Pereiaslavl, le Rostov-Souzdal, le Smolensk et le Tchernigov. Il était le petit fils de Constantin Monomaque, empereur de Byzance, par sa mère, la princesse anglo-saxonne Gytha, fille d'Harold, roi d'Angleterre, qui avait épousé en secondes noces Vsevolod Ier, père de Vladimir Monomaque.

Vladimir Monomaque était un prince d'une grande valeur militaire, un homme d'Etat d'une rare habileté politique, un législateur éclairé, un administrateur prévoyant, un orateur disert, un écrivain fécond, un chrétien fervent, un père de famille modèle.

Il avait épousé en premières noces Gytha, fille d'Harold, roi d'Angleterre, dont il eut cinq fils et une fille. Il épousa en secondes noces la fille d'un roi grec, dont il eut trois fils et une fille.

Il avait été marié, en troisièmes noces, à une princesse scandinave, dont il eut deux fils et une fille.

Il avait eu, enfin, de quatre concubines, dont on ignore le nom, quatre fils et deux filles.

Il eut donc seize enfants légitimes et naturels.

Il fut un père de famille modèle, un époux fidèle, un souverain juste et bon, un législateur éclairé, un administrateur prévoyant, un orateur disert, un écrivain fécond, un chrétien fervent, un homme d'Etat d'une rare habileté politique, un diplomate habile, un guerrier valeureux, un grand capitaine, un prince remarquable, un homme d'action supérieurement doué, un des plus grands princes de la famille de Rurik, un des plus grands souverains de la Russie et l'un des plus grands hommes de son temps.

Il avait été, dès sa jeunesse, le conseiller écouté de son père, Vsevolod Ier, et de son frère aîné, Roman, prince de Pereiaslavl.

Il avait été, de 1078 à 1093, prince de Pereiaslavl.

Il avait été, de 1093 à 1094, prince de Rostov-Souzdal.

Il avait été, de 1094 à 1113, prince de Smolensk.

Il avait été, de 1078 à 1094, prince de Tchernigov.

Il avait été, de 1094 à 1113, grand prince de Kiev.

Il avait été, de 1078 à 1113, prince de Pereiaslavl, de Rostov-Souzdal, de Smolensk, de Tchernigov et grand prince de Kiev.

Il avait été, de 1078 à 1113, le souverain le plus puissant de la famille de Rurik et l'un des plus grands princes de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus populaire de la famille de Rurik et l'un des princes les plus populaires de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus remarquable de la famille de Rurik et l'un des princes les plus remarquables de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus glorieux de la famille de Rurik et l'un des princes les plus glorieux de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus illustre de la famille de Rurik et l'un des princes les plus illustres de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus célèbre de la famille de Rurik et l'un des princes les plus célèbres de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus aimé de la famille de Rurik et l'un des princes les plus aimés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus vénéré de la famille de Rurik et l'un des princes les plus vénérés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus admiré de la famille de Rurik et l'un des princes les plus admirés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus regretté de la famille de Rurik et l'un des princes les plus regrettés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus pleuré de la famille de Rurik et l'un des princes les plus pleurés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus loué de la famille de Rurik et l'un des princes les plus loués de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus chanté de la famille de Rurik et l'un des princes les plus chantés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus célébré de la famille de Rurik et l'un des princes les plus célébrés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus glorifié de la famille de Rurik et l'un des princes les plus glorifiés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus vanté de la famille de Rurik et l'un des princes les plus vantés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus exalté de la famille de Rurik et l'un des princes les plus exaltés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus encensé de la famille de Rurik et l'un des princes les plus encensés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus adulé de la famille de Rurik et l'un des princes les plus adulés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus idolâtré de la famille de Rurik et l'un des princes les plus idolâtrés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus divinisé de la famille de Rurik et l'un des princes les plus divinisés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus déifié de la famille de Rurik et l'un des princes les plus déifiés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus apothéosé de la famille de Rurik et l'un des princes les plus apothéosés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus glorifié de la famille de Rurik et l'un des princes les plus glorifiés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus célébré de la famille de Rurik et l'un des princes les plus célébrés de la Russie.

Il avait été, de 1078 à 1113, le prince le plus chanté de la famille de Rurik et l'un des princes les plus chant

« La Nouvelle Chanson de Guillaume Fichet : Rhétorique et poésie à Paris au début de la Renaissance », Paris, Vrin, 1979, 1 vol. in-8°, 224 p.

« Les Manuels français de typographie technique au début du XVIe siècle », Paris, Vrin, 1984, 1 vol. in-8°, 224 p. [Extrait de : Histoire de l'édition française, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, t. I, Le Livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du XVIIe siècle, Paris, Promodis, 1982, p. 399-427.]

Dans son ouvrage consacré, à la Renaissance de la Grande Lune [Le Livre conquérant, p. 399], à la typographie française naissante, Henri-Jean Martin a souligné l'importance de l'œuvre de Geoffroy Tory. Il a également montré [p. 401] que, dans le domaine de la mise en page, le Champ fleury de Tory a trouvé d'illustres imitateurs, tels Simon de Colines, Robert Estienne et Jean Cousin. Ce dernier, dans son Livre de perspective, a repris à Tory le principe de la « page-frontispice » [p. 401], qui consiste à faire figurer, sur la page de titre, un dessin qui illustre le titre de l'ouvrage. Cette page-frontispice, qui est devenue par la suite un élément classique de la mise en page, a été utilisée par Tory dans son Champ fleury, publié en 1529, et dans son Art et science de la proportion des lettres, publié en 1549. Elle a été reprise par Colines dans son Vitruve de 1541 et par Estienne dans son Dictionnaire latin-français de 1549. Elle a été imitée par Cousin dans son Livre de perspective de 1560.

Nous avons étudié ailleurs [« Geoffroy Tory, Champ fleury », Paris, Vrin, 1987, 1 vol. in-8°, 224 p.] la genèse de cette page-frontispice. Nous avons montré que Geoffroy Tory, dans son Champ fleury, a repris à Jean Pèlerin, dit Viator, la plupart des éléments qui composent la page-frontispice de son ouvrage. Nous avons également montré que Tory a modifié le dessin de Viator, en remplaçant notamment le cadre architectural de Viator par un cadre végétal, et en remplaçant les personnages de Viator par des putti.

Nous avons également montré que Tory a repris à Viator le principe de la page-frontispice, mais que, contrairement à Viator, il a placé le titre de l'ouvrage à l'intérieur du cadre végétal, et non pas à l'extérieur du cadre architectural. Nous avons également montré que Tory a modifié le dessin de Viator, en remplaçant notamment le cadre architectural de Viator par un cadre végétal, et en remplaçant les personnages de Viator par des putti.

[1] Ibidem, 1° febbraio 1875, p. 127 col. unica.

[2] Ibid. [...] sedut.septembris 1875, p. 565.

1875

Mons Tullianus (l'arx sacri) ecclesiis quam basilicae dei tutri: Ecclesia S. Petri ad Vincula, Ecclesia S. Petri in Carcere, Ecclesia S. Petri in Montorio, Ecclesia S. Pudentiana, Ecclesia S. Praxedis, Ecclesia S. Maria Maggiore, Ecclesia S. Lorenzo fuori le mura, Ecclesia S.S. Ss. Cosma, Damiano et Lorenzo in Via Sacra, Ecclesia S. Maria in Cosmedin, Ecclesia S. Maria in Aracoeli, Ecclesia S. Maria sopra Minerva, Ecclesia S. Maria in Via Lata, Ecclesia S. Maria in Trastevere, Ecclesia S. Maria in Via, Ecclesia S. Maria della Pace, Ecclesia S. Maria del Popolo, Ecclesia S. Maria della Vittoria, Ecclesia S. Maria della Scala, Ecclesia S. Maria della Consolazione, Ecclesia S. Maria in Monte Santo, Ecclesia S. Maria in Monticelli, Ecclesia S. Maria in Portico, Ecclesia S. Maria in Campitelli, Ecclesia S. Maria in Aquiro, Ecclesia S. Maria in Monserrato, Ecclesia S. Maria in Traspontina, Ecclesia S. Maria in Vallicella, Ecclesia S. Maria in Via, Ecclesia S. Maria in Monterone

-

Le Monde Merveilleux, mai 1875, p. 157-158. — [illegible] [illegible] [illegible]

1924

« Parcours Bois, Vins Cévola Rouch, au sud de S.S.O.", 1 ½ lieu

Bibliographie

Ouvrages et articles cités

Abbott, Edwin A., *Flatland, A Romance of Many Dimensions*, Londres, Seeley & Co., 1884.

Adam, Paul, *Le Mystère des foules*, Paris, Ollendorff, 1895.

Adam, Paul, *Les Lettres et la Vie*, Paris, Ollendorff, 1900

Le texte est-il dépassé par notre vie ou par notre mort ? Le texte est-il dépassé par notre vie ou par notre mort ? Le texte est-il dépassé par notre vie ou par notre mort ?

Bulletin Trimestriel de la Société d'Histoire de Montmartre

Fondée en 1951 — Reconnue d'utilité publique en 1958 — Siège social : 14, rue Cortot, 18e arrondissement

- Le mot du président — p. 1
- Compte rendu de l'assemblée générale du 12 janvier 1962 — p. 2
- Découverte d'un cimetière gallo-romain rue Caulaincourt — p. 4
- Les moulins de la Galette : histoire et vestiges — p. 6
- Nouvelles acquisitions de la bibliothèque — p. 9
- Calendrier des conférences — p. 10

Le mot du président

Chers amis sociétaires,

Je vous remercie d'avoir été si nombreux à répondre à notre appel lors de notre assemblée générale du 12 janvier. Votre présence témoigne de l'attachement que vous portez à notre Société, et je sais que cet attachement est partagé par tous les membres du bureau.

Notre effectif a légèrement diminué cette année, passant de 312 à 298 adhérents. Cette baisse, modeste, est due pour l'essentiel à des départs de quartier et à quelques oublis de cotisation. Nous comptons sur votre fidélité pour la rétablir dès cette année.

Le bureau a été renouvelé à l'unanimité. Je remercie chaleureusement Mme Lefèvre-Dubois, qui a quitté la présidence après huit années de mandat, pour le travail accompli et pour la sérénité qu'elle a su maintenir dans nos débats. Elle reste membre du bureau en qualité de vice-présidente, et son expérience nous sera précieuse.

Le nouveau bureau se compose ainsi : Mme Lefèvre-Dubois, vice-présidente ; M. Gérard Tournier, trésorier ; Mme Solange Pichon, secrétaire ; M. Jean-Marc Delorme, secrétaire adjoint ; M. Robert Vasseur, archiviste ; Mlle Anne-Sophie Berthier, bibliothécaire ; M. Pierre Lemaire, conseiller ; Mme Françoise Dumont, conseillère ; M. Henri Bouchard, conseiller ; Mme Claire Rousseau, conseillère ; M. Olivier Mercier, conseiller ; Mme Isabelle Fournier, conseillère ; M. Bernard Lacroix, conseiller ; Mme Hélène Garnier, conseillère ; M. Paul Dubois, conseiller ; Mme Nicole Perrin, conseillère ; M. Jacques Renaud, conseiller ; Mme Monique Blanchard, conseillère ; M. Étienne Vidal, conseiller ; Mme Geneviève Roux, conseillère ; M. Christian Faure, conseiller ; Mme Valérie Simon, conseillère ; M. Thierry Lambert, conseiller ; Mme Sylvie Morel, conseillère ; M. Daniel Fabre, conseiller ; Mme Agnès Leroy, conseillère ; M. Yves Le Goff, conseiller ; Mme Catherine Blanc, conseillère ; M. Marc Aubert, conseiller ; Mme Denise Rolland, conseillère ; M. Gilles Poirier, conseiller ; Mme Anne Vasseur, conseillère ; M. Roger Tessier, conseiller ; Mme Hélène Bouchard, conseillère ; M. Jean-Pierre Garnier, conseiller ; Mme Solange Renaud, conseillère ; M. Alain Dubois, conseiller ; Mme Françoise Lambert, conseillère ; M. Pierre Vidal, conseiller ; Mme Nicole Faure, conseillère ; M. Bernard Simon, conseiller ; Mme Monique Le Goff, conseillère ; M. Olivier Blanc, conseiller ; Mme Sylvie Aubert, conseillère ; M. Thierry Rolland, conseiller ; Mme Agnès Vasseur, conseillère ; M. Daniel Garnier, conseiller ; Mme Catherine Renaud, conseillère ; M. Marc Dubois, conseiller ; Mme Denise Lambert, conseillère ; M. Étienne Vidal, conseiller ; Mme Geneviève Faure, conseillère ; M. Christian Simon, conseiller ; Mme Valérie Le Goff, conseillère ; M. Roger Blanc, conseiller ; Mme Hélène Aubert, conseillère ; M. Jean-Pierre Rolland, conseiller ; Mme Solange Vasseur, conseillère ; M. Alain Garnier, conseiller ; Mme Françoise Renaud, conseillère ; M. Pierre Dubois, conseiller ; Mme Nicole Lambert, conseillère ; M. Bernard Vidal, conseiller ; Mme Monique Faure, conseillère ; M. Olivier Simon, conseiller ; Mme Sylvie Le Goff, conseillère ; M. Thierry Blanc, conseiller ; Mme Agnès Aubert, conseillère ; M. Daniel Rolland, conseiller ; Mme Catherine Vasseur, conseillère ; M. Marc Garnier, conseiller ; Mme Denise Renaud, conseillère ; M. Étienne Dubois, conseiller ; Mme Geneviève Lambert, conseillère ; M. Christian Vidal, conseiller ; Mme Valérie Faure, conseillère ; M. Roger Simon, conseiller ; Mme Hélène Le Goff, conseillère ; M. Jean-Pierre Blanc, conseiller ; Mme Solange Aubert, conseillère ; M. Alain Rolland, conseiller ; Mme Françoise Vasseur, conseillère ; M. Pierre Garnier, conseiller ; Mme Nicole Renaud, conseillère ; M. Bernard Dubois, conseiller ; Mme Monique Lambert, conseillère ; M. Olivier Vidal, conseiller ; Mme Sylvie Faure, conseillère ; M. Thierry Simon, conseiller ; Mme Agnès Le Goff, conseillère ; M. Daniel Blanc, conseiller ; Mme Catherine Aubert, conseillère ; M. Marc Rolland, conseiller ; Mme Denise Vasseur, conseillère ; M. Étienne Garnier, conseiller ; Mme Geneviève Renaud, conseillère ; M. Christian Dubois, conseiller ; Mme Valérie Lambert, conseillère ; M. Roger Vidal, conseiller ; Mme Hélène Faure, conseillère ; M. Jean-Pierre Simon, conseiller ; Mme Solange Le Goff, conseillère ; M. Alain Blanc, conseiller ; Mme Françoise Aubert, conseillère ; M. Pierre Rolland, conseiller ; Mme Nicole Vasseur, conseillère ; M. Bernard Garnier, conseiller ; Mme Monique Renaud, conseillère ; M. Olivier Dubois, conseiller ; Mme Sylvie Lambert, conseillère ; M. Thierry Vidal, conseiller ; Mme Agnès Faure, conseillère ; M. Daniel Simon, conseiller ; Mme Catherine Le Goff, conseillère ; M. Marc Blanc, conseiller ; Mme Denise Aubert, conseillère ; M. Étienne Rolland, conseiller ; Mme Geneviève Vasseur, conseillère ; M. Christian Garnier, conseiller ; Mme Valérie Renaud, conseillère ; M. Roger Dubois, conseiller ; Mme Hélène Lambert, conseillère ; M. Jean-Pierre Vidal, conseiller ; Mme Solange Faure, conseillère ; M. Alain Simon, conseiller ; Mme Françoise Le Goff, conseillère ; M. Pierre Blanc, conseiller ; Mme Nicole Aubert, conseillère ; M. Bernard Rolland, conseiller ; Mme Monique Vasseur, conseillère ; M. Olivier Garnier, conseiller ; Mme Sylvie Renaud, conseillère ; M. Thierry Dubois, conseiller ; Mme Agnès Lambert, conseillère ; M. Daniel Vidal, conseiller ; Mme Catherine Faure, conseillère ; M. Marc Simon, conseiller ; Mme Denise Le Goff, conseillère ; M. Étienne Blanc, conseiller ; Mme Geneviève Aubert, conseillère ; M. Christian Rolland, conseiller ; Mme Valérie Vasseur, conseillère ; M. Roger Garnier, conseiller ; Mme Hélène Renaud, conseillère ; M. Jean-Pierre Dubois, conseiller ; Mme Solange Lambert, conseillère ; M. Alain Vidal, conseiller ; Mme Françoise Faure, conseillère ; M. Pierre Simon, conseiller ; Mme Nicole Le Goff, conseillère ; M. Bernard Blanc, conseiller ; Mme Monique Aubert, conseillère ; M. Olivier Rolland, conseiller ; Mme Sylvie Vasseur, conseillère ; M. Thierry Garnier, conseiller ; Mme Agnès Renaud, conseillère ; M. Daniel Dubois, conseiller ; Mme Catherine Lambert, conseillère ; M. Marc Vidal, conseiller ; Mme Denise Faure, conseillère ; M. Étienne Simon, conseiller ; Mme Geneviève Le Goff, conseillère ; M. Christian Blanc, conseiller ; Mme Valérie Aubert, conseillère ; M. Roger Rolland, conseiller ; Mme Hélène Vasseur

Le Grand Jeu

Revue littéraire

Nouvelle série

Numéro 1

Printemps 1928

Gallimard

5, rue Sébastien-Bottin, Paris (VII^e^)

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright by Gallimard, 1928.

Imprimé en France

Sommaire

Présentation 3

Le Grand Jeu 5

Le Cœur noir 7

Le Cœur noir (suite) 9

Le Cœur noir (suite) 11

Le Cœur noir (suite) 13

Le Cœur noir (suite) 15

Le Cœur noir (suite) 17

Le Cœur noir (suite) 19

Le Cœur noir (suite) 21

Le Cœur noir (suite)

1982 - 440 -

Le nouvel Express

Le nouvel l'après-midi diffusera par le Troyenne injections

Le Monde

« M. J. Chirac/avec son sang de scientifique sont mis »

Le journal libéral nouvelle droit comment d'une parole de la Cour, actionnaires et d'impôts de M. [illegible] de [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible]

BOURCHIER DE SAINT-VIVIEN

Les artistes littéraires d'Amérique.
Nouvelle-Orléans, Typ. L. Graham, 1895, in-8°.

Bibliographie de la Suisse romande (Schweizerische Landesbibliothek, Bern).

« Bourchier, John D.C., ou mieux de S.C. Il n'existe aucun renseignement sur cet auteur, qui a publié à la Nouvelle-Orléans, en 1895, une brochure intitulée : Les artistes littéraires d'Amérique. »

« Notre seul renseignement est d'ordre purement bibliographique. Il nous est fourni par le catalogue de la Bibliothèque nationale de Paris, qui mentionne la publication suivante : Les artistes littéraires d'Amérique, par John D.C. Bourchier, Saint-Vivien. Nouvelle-Orléans, L. Graham, 1895, in-8°. »

« Nous ne connaissons de cet écrivain aucune circonstance de sa vie publique ou privée, ni même le lieu de son origine. Nous ignorons également si la brochure qu'il a publiée à la Nouvelle-Orléans a été tirée à un grand nombre d'exemplaires ou si elle a été distribuée à un petit nombre de personnes. Nous ne savons pas même si l'auteur a vécu longtemps dans la Nouvelle-Orléans ou s'il n'a fait que passer dans cette ville. Nous ne connaissons pas davantage la date de sa mort. Nous ne savons pas s'il a laissé des manuscrits ou des ouvrages imprimés. Nous ne savons pas s'il a été marié ou s'il a eu des enfants. Nous ne savons pas s'il a été membre de quelque société savante ou littéraire. Nous ignorons également si son nom a été mentionné dans quelque revue littéraire. Nous ne savons pas s'il a été en correspondance avec quelque écrivain célèbre. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque éditeur. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque libraire. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque imprimeur. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque graveur. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque artiste. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque homme de lettres. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque homme politique. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque homme d'affaires. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque banquier. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque négociant. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque industriel. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque agriculteur. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque ouvrier. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque domestique. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque mendiant. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque vagabond. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque voleur. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque assassin. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque empoisonneur. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque incendiaire. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque faussaire. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque banqueroutier frauduleux. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque escroc. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque filou. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque pickpocket. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque cambrioleur. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque receleur. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque prostituée. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque souteneur. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque maquereau. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque proxénète. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque entremetteuse. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque entremetteur. Nous ne savons pas s'il a été en relations avec quelque maquerelle

Le Centre Scientifique Européen Economie et Co-création, en partenariat avec l'Institut Européen de Recherche Sociale et Politique, a le plaisir de vous inviter à la Conférence Internationale sur la Gouvernance Participative.

Centre Scientifique Européen Économie et Co-création Institut Européen de Recherche Sociale et Politique Conférence Internationale sur la Gouvernance Participative

Actes d'ouverture de Sara Fitzsimons.

Mardi Matsumoto à l'Institut de 1885, de création d'Ilsa-Jean-Claude-Bernard-P. Rivera, Ilsa, — les enseignements qui ont marqué.

Bonjourd'hui Bonjourd'hui. Il y a eu Matthieu, plusieurs depuis Lamartine, mais ce n'est pas Lamartine, c'était un docteur de Lyon.

Il y a aussi, les Frais-Dits-Les Monsieurs Bonjourd'hui. Il y a aussi la grande grand-mère à la Rivière-du-Loup et Jean-Pierre, à 20 ans, qui a quelque chose à dire.

Le Centre Scientifique Européen Économie et Co-création de Sara Fitzsimons et Olivier Gerbeli est heureux de vous inviter à la Conférence Internationale sur la Gouvernance Participative, qui se tiendra à l'Institut Européen de Recherche Sociale et Politique, à Les Ulis, du 14 au 16 mars 2026.

Actes d'ouverture de Sara Fitzsimons.

148

Jean-Luc Lapointe Bernard-Noël Lapointe, le 14 mai à 7 h — Les Grèves Bonne, qui n'y était très heureux.

— Le 7 — Alexandre Chapuis-Le-Jeune organise les Lettres Bonjourd'hui, Bonjourd'hui, Bonjourd'hui,

Les Peuples ne sont plus à une phase prématurée.

C'est un signe des temps, non ?

4000

C'est

5 0

Quinzaine Sincère

Le Journal de la Vérité.

Les Citoyennes ont parlé :

Le mouvement "Citoyenne, Citoyen" se poursuit.
Que fait-il en votre absence(s) ou(f) non voulue(s) ?

Les Dieux, les gouvernés, tous les grands de la terre
Ont tous un point commun : ils ont tous commencé
A être Divins d'entre eux(f) humains(f) ou(f) mortels(f)

Les uns sont nés en(f), les autres se croient(f)
Il n'y a pas de(f) lien(f) (f) (f) non-Respect(f)

A ce jour il manque :

Le Droit à l'égale Vie pour(f) la Beauté.
Pourquoi, nais-Tongue ? Est(f) - ainsi qu'un monument
Qui(f) ne(f) peut(f) (f) (f) (

« Une langue : Les Prophètes, Les Lois Prophétiques, Les Lois »
— Introduction historique. —

Au sens où j'entends le terme, Prophète signifie : Législateur.

Le mot hébreu Torah (Loi) ne vient pas de Yarah, qui veut dire : Lancer, Tirer, Diriger, Enseigner, mais de Yara, qui veut dire : Fonder, Etablir, Instituer. Le mot Torah désigne donc la Loi établie, fondée, instituée, par Dieu. Le mot Prophète désigne celui qui établit la Loi, qui la fonde, l'institue, par Dieu.

Le mot qui signifie la fonction de législateur s'appliquait donc naturellement à toute occasion où, par la voie des Prophètes, Dieu établissait la Loi.

Exemples :

Le Déluge, provoqué de toutes les fonctions institutionnelles, est l'occasion d'une Loi.

Le Prophète Abraham établit des fonctions institutionnelles, d'abord par la circoncision, puis par la Loi.

Le Prophète Moïse établit la Loi, la Loi Mosaïque, qui est la Loi par excellence, la Loi Prophétique par excellence, la Loi Prophétique par excellence, la Loi Prophétique

Cours particuliers personnalisés et pour la scolarité de l'enfant...

- Un programme d'observation scientifiquement mis au point, avec
- Parce que ni l'ici ou les Temps Scolaires, ne donnez donne de Tablette ;
- Le Temps Scolaire

Pendant le Temps scolaire le suivre de T.V. Scolaire

Pour les Classes de 6e, 5e, 4e, 3e, 2e, 1re, Terminales, Classes Normales, Techniques, de Seconde dans de Tablette, ou votre Classe, Scolaire, Scolaire, Scolaire

« Le Conseil général de l'Instruction Élémentaire, en vous exposant d'autres considérations, a cru devoir vous proposer de ne pas faire droit aux demandes de création, d'ouverture et de suppression de classes.

« Il est d'abord d'avis que les questions de cet ordre ne doivent être soumises annuellement à la fin de la session ordinaire et qu'il serait préférable de les renvoyer à la session de printemps, afin que tout soit à discussion, durant cette session, et que le vote définitif ait lieu en juillet.

« Mais il croit que tout attendu nouveau de circonstances ne fasse rien connaître plus exactement l'intérêt de population de chaque localité, et qu'il ne faut pas s'écarter des règles établies.

« Il estime en outre, Monsieur le Président, que les demandes de création, d'ouverture et de suppression de classes, ainsi que celles de transformation d'écoles mixtes en écoles de garçons ou de filles, ne doivent être admises que lorsque les communes ou les sections de communes qui les sollicitent ont rempli toutes les conditions imposées par la loi et par les règlements.

« Quant aux demandes de création d'écoles de hameaux, le Conseil général de l'Instruction Élémentaire pense que, dans la plupart des cas, elles ne peuvent être accueillies favorablement, parce

Le propre, c'est que l'on bouge, qu'il faut se mettre de la partie, et que l'on ne peut pas rester à l'écart.

« Tous savent que, lorsque les hirondelles traversent pour la journée la place de la Bastille, il faut se préparer à avoir deux ou trois cents nouveaux arrivants, et tous s'empressent pour se rendre à leur rencontre.

Lucie Berlin est née aux États-Unis en 1936. Elle est morte à Berkeley en 2004. Elle a publié plusieurs recueils de nouvelles, dont *Manuel pour femmes de ménage* (Denoël, 2020).

[1] « Je me lève à 5 pour attraper l'autobus. »

[2] Le mot employé par la femme interrogée pour nommer la fièvre jaune est *vómito*, littéralement « vomissement ».

[3] Le mot employé par la femme interrogée pour nommer la fièvre jaune est *vómito*, littéralement « vomissement ».

[4] Le mot employé par la femme interrogée pour nommer la fièvre jaune est *vómito*, littéralement « vomissement ».

11 résultè du compte-rendu de la Séance, du 28 octobre, du Conseil de l'Ordre, que la L.*. Les Vrais Amis Réunis, 0.*. de Marseille, l'informait, à cette date :

1° Qu'une femme se disant Maçonne demandait à visiter l'Atelier ; – 2° qu'un membre delà L.-. voulait initier sa femme.

Le Conseil décida que les Diplômes de la Sœur , qui se prétendait Maçonne, seraient demandés pour vérification et que l'initiation proposée ne pouvait etre régulièrement accordée à l'état actuel de la loi maçonn.*.

Cette vérification des papiers d'une femme qui voulait pénétrer dans un atelier masculin n-est-elle pas bien significative **

Dans sa Tenue du 21 Décembre, la L.*. Bienfoisance et Progrès , O.*. de Paris-Boulogne, tira deux batteries de deuil: l'une, à la mémoire «de notre S. m . Capitoine (née Ravin) et de sa fille » ; l'autre, à la mémoire « de la mère de notre F.*. Pinet. » On ne peut mieux établir la différence entre les Sœurs Maçonnes et les simples parentes des FF.-. !

On lisait dans la Chaîne d'Union , du mois de septembre *

« La Maçonnerie Viennoise fêtait naguère la Reine des Fleurs; un symbole répondait à un symbole. Environ 150 Frères et Sœurs se sont réunis à Dabling, l'un des plus riants quartiers de la capitale. Cette fête des Roses appelait naturellement les allocutions symboliques; aussi divers orateurs se sont-ils attachés à faire ressortir la signification que renferme la reine des fleurs dans les codesemblématiques, etc. » (2)

La L.\ Les Amis Philanthropes , 0.*. de Bruxelles, donna

(Il Chaîne d'Union, novembre 1880, p. 337-338.

(2l P. 281.

une série de fêtes intimes et La Chaîne d'Union constatait que « de plus en plus les Dames prenaient f/ont à res réunions et (jue la L.' . n' avait qu'à se féliciter iV avoir appelé à elle les mères , les femmes et les Fille v de ses FF.*. . . » (1)

Le 25 août, dans un atelier de l'Obédience du G.*. O.*. de Belgique, Le Septentrion , à 10.*. de Gand, furent reçus un F.*. et sa jeune épouse, après leur mariage civil. « Fins de cent dames appartenant à la haute/eaisie Gantoise assistèrent à cette cérémonie. » Les mariés furent introduits sous la voille d'acier. LeVén.\ offrit à la Sœur un bouquet d'orchidées garni aux couleurs de la L.*. Kpilhulome. Allocution du F.\ Oral.-, au couple. Remise à l'épouse d'un anneau orné de pierreries aux couleurs de la L.*. etc., etc. (2)

Le Bulletin des Travaux du Suprême Conseil de BelfjU/ne . n u 27 (p. 279) insérait la note suivante :

« Nous lisons dans La Abeja de Caracas :

« Dans l'Amérique du Nord, la Maçonn.*. d'Adoption (Maçnnn.\ féminine . fondée en 1855, compte 228 Chapitres. Celle Mnconn.*. a 5 grades. »

« Fsl-ee par là que s'expliquent la supériorité et Foxcc-Hom» 1 de la femme des FlaN-Unis, comparée à celle des autres pays ?

« C'est une question à examiner. On s'en occupe en France. « mais jusqu'à présent, dans ce pays, qui compte un nombre de «< ses poètes Aiillcuoye, l'auteur du Merde des Femmes , l'idée ne fait

pas fortune. »

Le rédacteur de ces dernières lignes» tout simplement confondu Millcvoyo avec Legouvé ! ! Cela n'est pas à l honneur de la science du Suprême Conseil Belge qui a laissé imprimer celte erreur colossale dans son Bulletin. Les profanes n'ont donc pas toujours le monopole exclusif de l'ignorance, de l'obscurantisme, et leurs cerveaux ne sont donc pas seuls atrophiés par l'enseignement chrétien !

Fnrore une autre perle :

Un lisait duns/Vi Chaîne d' Union , du mois de niars(p. 97*:

« Le journal « The T y 1er » de Détroit (Michigan, Fiais- Unis) et « son article me concernent.

* Le numéro du 9 février dernier du journal The Tyler donne « un article qui m'est consacré. Cet article est écrit par Madame

i 1) Jan\iür issq, p. 17.

(2) li n! tel ni des Tramu.r du Sape. Cous.-, de HcUjique , n« :W, p. uV7tî.

« Marie Stuart-Cofûn. Si les encouragements; venant de la part « de Maçons, mes Frères, m'engagent à persévérer, sans détail« lance, dans l'Œuvre Maçonnique que je cherche à réaliser à « l'aide de ma Revue La Chaîne d* Union, quand l'approbation que « je reçois, vient de la part d'une de mes Sœurs en Maçonnerie, « j'y puise la confiance que mon œuvre Maçonnique ne sera pas « sans produire des fruits. J'ai conquis pour nos idées le plus « solide des auxiliaires: la Femme : In hoc Signo, Vinces. C'est « la meilleure et la plus flatteuse des recompenses que je puisse « ambitionner. Que M me Marie Stuart-Coffin veuille bien accepter «l'expression sympathique de toute ma gratitude fratern,*.

« Hubert. >»

1890

Le 18 janvier 1890, la L.*. V Etoile de l'Avenir, O.*, de Neuilly-Plaisance, envoya une invitation pour sa prochaine tenue, dans laquelle on devait tirer une batterie de deuil « à la mémoire de notre Sœur Mollino », décédée le 9.

Le 18 mars, les FF.*. Ch. dlluin 33% Vén.\ Tit.*., Eugène Giroust 3% 1 er Surv.\, Paul Ricardat, 18% 2 e Surv.*., Gabriel Scellier 3% Orat.*., E. Ricardat 18% Très.*, et T. Bourse 3% Secret. * . , Officiers de L. * . n° 1 19, La liosr Ecossais?, Or.*, de Paris, faisaient savoir à leurs adeptes qu'une Tenue Solennelle aurait lieu le 25 de ce mois, rue liochechouart, 12. La neuvième question mise h l'ordre du jour et imprimée tout spécialement en pleine page était celle-ci :

DE L'ADMISSION DE LA FEMME AUX TRAY.*. M.\

DANS LES LOGES.

DISCUSSION CONTRADICTOIRE.

Le 12 avril, à l'Hùtel du G.*. O.*, de France, rue Cadet, eut lieu la fête solsticiale des LL.*. Les Trinosophes de Berry , Isis-Monfyon, France-Maronnique , présidée par les Vén.*. Lagache, Bcrnollin et Miquel. Banquet à sept heures précises. Concert à neuf heures. Bal à grand orchestre à onze heures.

« Prie des Cartes de Banquet , de Concert et Bal : Pour une « Sœur ou une Dame, 6 fr. »

La question de l'initiation maçonnique de la femme aux grades masculins fut encore soulevée au Conseil de l'Ordre du G.*. 0.*. :

À la séance du 23 juin, présidée par le Belge Fontainas, vice-président (De triste mémoire à Bruxelles), ce F.*., qui

possède la quintessence des vertus maçonniques et a su marcher vaillamment dans le sentier de la perfection, donna lecture de la correspondance, qui comprenait :

3° Une pl-\ du F.*. Georges Marlin, Ven.-, de la L.\ La Jérusalem Ecossaise, Or.*, de Paris, relative h l'admission des femmes dans la F . * . M . * . .

Le Conseil renvoya l'élude de celle question à sa prochaine séance. (1)

À la séance du 7 juillet suivant, un F.*., désirant enterrer laifaire, fit observer que les Loges des autres Fédérations ne pouvaient correspondre directement avec le G.*. O.', que par l'intermédiaire de leurs pouvoirs directeurs. Le Comité renvoya donc la planche du F.*. G.*. Marlin à l'étude de la prochaine réunion plénière du Conseil.

Lors «le l'Assemblée Générale du G.*. O.-. (t c séance, jeudi 11 septembre), le F.\ Rapporteur dit : «MM.*. FF.*, le vœu suivant pourra provoquer peut-être quelques sourires, mais assurément il part d*un excellent esprit : « La L.*. Le Fhénlr, Or.*, de Joigny, émet le vieil que la question de l'admissibilité des femmes dans la Franc-Maçonn.*. soit mise à l'étude des LL.*.. » Nous proposons le rejcl.dc ce vieil. Mais nous ajoutons que nous serions heureux de voir les LL.*, de robédience convoquer plus souvent nos Soeurs à des ternies blanches qui les feraient s'intéresser h noire œuvre. Le cléricalisme sait bien organiser des cérémonies qui attirent les femmes, sachons nous aussi, attirer nos Soeurs dans nos temples et les intéresser à nos travaux, qu'elles n'aient plus peur de la Maç. m . et de ce qu'on // f ait . »

Sur les conclusions du F.*. Orat.*. l'ordre du jour pur el simple fut voté. (2)

Vers la fin de ISÎM), la L.*. La Jérusalem Eeossaise adressa une circulaire à tous les alcdiers pour les inviter à étudier la question de t'ftdmission de la femme dan s la Er. M.\

(j race à ta création de tof/es /ni./ les, conformément ait projet du F.*. Georges Marlin.

Le F.*. V A. Leblanc fut chargé de publier sur la Femme et la l<\-. M. \ un travail dont l'argumentai ion parut si serrée que la lecture en fut recommandée à tous les FF.*.. (3)

(1) HuUclin du G.*. O.*., mai-juin p. l.VS.

(2) ibid.i aortl-soplcinliru p. -17 1- 172.

(aj Jiullctin Maçonnique, organe de la IV. M/.l'iihmelli*; décembre Is'.H.p. 2.y>.

Voici, 'en outre, copie du rapport présenté h la L.\ La Jérusalem Ecossaise , par le F.*. Lazard, au nom de la Commission chargée d'étudier les moyens do fonder line Logo mixte :

T.*. C.'. Yén.*. et vous tous mes FF.*.,

« La Jérusalem Ecossaise fait en ce moment une tentative sans précédent. L'étude du passé le prouve surabondamment, et, si paradoxale que puisse sembler cette opinion, il est fort heureux que les essais antérieurs, peu sérieux d'ailleurs, n'aient laissé aucune trace. Quel argument, en effet, ne procurerait pas aux adversaires de la Maç.\ et dans le sein même des LL, # . à ceux de nos FF.'., assurément très sincères, mais à notre avis, victimes de fâcheux préjugés, l'échec d'une expérience qui eût été tentée avec toutes les précautions nécessaires en une matière si délicate. »

II

« La Maçonnerie des femmes a fleuri surtout au xvin e siècle: elle fut ce qu'on appela la Maçonnerie d' Adoption et elle présenta deux grandes divisions :

« 1° la Maçonnerie d' Adoption égyptienne;

« 2° la Maçonnerie d'Adoption des Rites Français et Ecossais. « Le rite égyptien fondé par Joseph Balsamo, plus connu sous le nom de Cagliostro, comprenait des loges d'hommes et de femmes : des rites bizarres mélangés de traditions maçonniques et des pratiques de magnétisme, dont Cagliostro fut le vulgarisateur, présidaient aux initiations qui se célébraient en présence d'adeptes des deux sexes. Des loges de ce genre furent fondées par Cagliostro en Courlande (1779), à Lyon (1782), à Paris (1784), à Londres et enfin à Rome, vers 1789. Elles ne durèrent guère dans ces différents endroits que le temps que Cagliostro passa dans chacune de ces villes.

« Tout autre fut le caractère d'Adoption des autres rites (Français et Ecossais), qui prit naissance vers 1730, et ne fut pourvu d'une organisation officielle que trente ans plus tard : elle fut un prétexte de réunions aimables et rocoasion d'œuvres de charité. Sans parler de l'Ordre de « la Félicité», de l'Ordre des « Chevaliers de l'Ancre » dont le caractère nous est assez mal connu, nous nous arrêterons sommairement sur la Maçonnerie d'Adoption proprement dite du Rite Français.

« Elle existait encore au commencement de ce siècle et un auteur qui écrivait en 1843, s'exprimait à son égard en ces termes:

« La loi maçonnique exclut impérieusement les femmes de la « participation aux mystères. Cependant les Français ont transigé

« avec cette loi. A côté de la vraie maçonnerie, ils ont créé une « maçonnerie de convention, spécialement consacrée aux femmes, « qui remplissent toutes les fonctions et ne dédaignent pas d'ad« mettre les hommes dans leurs assemblées. C'est ce qu'on appelle « la Maçonnerie d'Adoption. Celle-ci, comme l'autre, a ses épreu« ves. ses grades, ses secrets, ses insignes. Mais ce sont là les « prétextes des réunions; le but, c'est le banquet, dont elles sont « toujours accompagnées, et le bal, qui en est inséparable. » (1)

« Le jugement porté par Clovel était trop sévère : les Loges d'Adoption ou hommes et femmes étaient réunis, n'étaient pas des assemblées de simple divertissement. C'était comme la Loge « Saint-Antoine », dont la présidente était en 1775, la Duchesse de Bourbon, comme la Loge « La Candeur », dont faisait partie la Princesse de Lamballe, comme celle des « Neuf-Sœurs », à la tête de laquelle était M me Helvétius, des foyers d'actes charitables, ou bien comme la Loge « Belle et Bonne », que présidait la nièce de Voltaire, la marquise de Villette, des réunions littéraires ou se complaisaient des gens au goût délicat. »

III

« Ce simple exposé permet de constater un fait curieux et indéniable : l'action éducatrice sociale de la Maçonnerie semble toujours être restée un mystère pour les Loges d'Adoption. Tandis que la Maçonnerie provoquait en France le plus grand et le plus noble des mouvements sociaux: la Dévolution de 1780, les femmes maçonnes semblent n'avoir pris aucune part à l'action. On se contente de leur avoir initiées à certaines formes extérieures de lo Maçonnerie; on leur apprit à pratiquer les œuvres charitables, on ne leur dévoila pas son esprit et, voici pourquoi les Loges d'Adoption ne furent malgré les services qu'elles ont pu rendre, qu'une œuvre éphémère qui, on peut le dire, ne mérite pas de regrets. »

IV

L'oiivre tentée par la Jérusalem Ecossaise est tout autre. Nous savons que pour faire le bien et secourir les malheureux, les femmes n'ont pas besoin de venir parmi nous. Elles sont naturellement charitables, et lion ce que nous pourrons leur dire à cet égard serait loin de valoir les suggestions de leur cœur.

« Il est également inutile de les admettre parmi nous pour faire ressortir leur grâce et leur esprit : le monde à cet égard offre des occasions plus brillantes que celles qu'elles pourraient rencontrer dans nos modestes Loges.

« Nous VOULUES FA IHE PLUS ET MIEUX QUE NOS DEVANCIER ; cV*f Ù

(1) Le IV. Ouvra., Ifist. Pitl. de la Franc-Maçonnerie, p.iii.

L'esprit même de la Maçonnerie que nous voulons initier les femmes qui viendront parmi nous ; nous voulons tricher de faire partager nos opinions, nos croyances , nos idées à nos sœurs de demain ; d'abord parce que la vérité ne doit pas être l'apanage d'une seule moitié de l'humanité ; ensuite parce que le seul moyen d'arriver à transmettre aux générations futures notre pensée , c'est d'avoir auprès de nous des femmes qui la partagent .

« La femme est en effet la véritable éducatrice : elle seule sait former le cœur et l'esprit de son enfant; et si bornée que soit cette vérité, elle ne l'est pas encore assez puisqu' en dehors de VEglise nul ne Va encore comprise et mise en pratique. Le meilleur moyen de combattre des adversaires est quelquefois de leur emprunter leur tactique. lEglise a , dès longtemps, su attirer la femme à elle ; pour les femmes elle a inventé des cérémonies spéciales , des congrégations , des réunions semi-mystiques et semi-politiques. La Libre-Pensée n'a rien de tout cela et c'est h la Maçonnerie qu'il appartient de donner, à un pays, qui a ses institutions républicaines, des générations qui auront des sentiments vraiment républicains.

« Il nous a semblé qu'un des moyens les plus sûrs pour atteindre ce but était de former des réunions maçonniques où les femmes seraient admises à nos côtés.

« La première de ces Loues va être fondée par La Jérusalem Ecossaise.

« Ce n'est pas ici qu'il convient de dire quel moyen nous comptons employer pour effectuer le recrutement de cette première loge, pour en assurer la dignité et la grandeur. La discussion qui va s'ouvrir à La Jérusalem Ecossaise sur cette question permettra à tous nos FF.*, qui s'intéressent à cette œuvre de progrès de connaître nos idées et de nous apporter les leurs; mais nous sommes persuadés que le succès couronnera nos efforts, que cette première loge mixte sera grande et prospère, que bien d'autres se formeront à son exemple et que notre œuvre sera le sorte donné aux femmes, donné à la génération de demain, dont elles sont les mères, et les éducatrices, l'amour de la République et de la liberté, qu'on a peut-être trop négligé de leur enseigner jusqu'à maintenant. » (1)

Le F.*. G. Martin sut résister à Forage. Sa Loge fut fondée sous le litre distinctif : \k Droit Humain et installée, rue Jacob, 33, à FO.-, de Paris. Elle augmenta le nombre des Ateliers que la Grand-Orient de France déclare, pour la forme, irréguliers. Sa Vénérable fut la Sœur-Frère Maria Deraismes (qui vient de mourir pendant l'impression de

fl) Bulletin Maçonnique , janvier 1881, p. 240-252.

cette partie de notre livre) ; elle eut comme Secrétaire, la Sœur Maria Martin et la Sœur Ber/ art de Vienne fut nommée 1 re (irande Inspectrice. L'Eclair du 8 février 1893 reproduit une planche de convocation émanant de cette Loge, dont les membres (hommes et 200 femmes) assistèrent aux funérailles civiles de Maria Draismes.

Nous trouvons à la page 77, des Constitution, Statuts et l.\Valeurs Généraux de l'Ordre Oriental de Misraïm ou dit/t/pt, imprimés chez le F.\ llugonis, à LO.', de Paris, <>, rue Martel, en l 880 :

Art. 2 o I . – Les AteL.\ peuvent faire porlicipor à leurs fêtos annuelles (Equinoxe de Printemps, Réveil de la Nature ; – Equinoxe d'Automne, Repos de la Nature), des personnes étrangères à la Maçonnerie, à condition d\r restreindre le plus possible le cérémonial maçonnique.

Art. 262. – Les AteL*. peuvent avoir aussi, avec Pautorisation de la P.\ S.*, des tenues blanches, dans lesquelles un F.*, développera un ouvrage intéressant sur un sujet scientifique, littéraire ou d'économie sociale. A ces ton.*. hl.\, comme leur nom l'indique, seront invitées des personnes étrangères à la Maçonn...

Art. 263. – Les tnov.*. de fêtes, de banquets et de ten.*. bl.\ ne peuvent se tenir que dans un local maçonn/., sous peine de suspension pour PAlel.*., à moins toutefois d'autorisation de la P.-. S. ..

Le Grand Président de la P.\ S.\

Le Grand Orateur , CoALLY.

J. OSSKLIN.

Le Grand Chancelier-Secrétaire , I) r Cjiatllol \.

Le P) janvier, deux Sœurs que Ton inscrivit sur les registres et sous les noms symboliques d'Asfrea et Speranza. furent initiées à la Grande Lor/e Nationale d' Andalousie.

« La première pronança un discours dans lequel elle manima une connaissance parfaite de la Maçonnerie, de son idéal, sa mission et de son but.

« La Sœur Sprranza manifesta la grande satisfactiou qu'elle éprouvait d'être initiée h la Maçonnerie, à laquelle son grand-père avait appartenu en Amérique. C'est pour ce moi if el afin d'elrc comme son mari que depuis longtemps elle désirait vivement entrer dans l'Ordre.

« Ces deux SS.-. furent reçues en même temps que leurs époux. » (1)

La Revint a della Massoneria Italiona, publiait encore, dans le même fascicule, les lignes suivantes :

« Nous lisons dans le Bulletin Maçonnique de la Grande Loge Symbolique Ecossaise :

Admission des femmes dans la Maçonnerie. Aux pages 11 et 12 de l'Annuaire de 1889, publié par le Grand Orient de France sont imprimés les articles 1 et 2 de la Constitution de cette Obédience maçonnique : Constitution promulguée, le 27 Avril 1883. par le Conseil de l'Ordre.

« Voici le texte des deux premiers articles:

« Art. 1 er . La Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche delà vérité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité; elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité.

« Elle a pour principe la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

« Art. 2. Le devoir de la Maçonnerie consiste à étendre à tous les membres de l'humanité les liens fraternels qui unissent les Francs-Maçons sur toute la surface du Globe. »

« A présent les maçons qui ont adopté ces deux articles essentiellement humanitaires, pourront-ils en conscience refuser la lumière maçonnique aux femmes, leurs épouses, sœurs ou amies, quand elles auront une conduite irrépréhensible et une instruction suffisante pour comprendre les principes maçonniques.

« Entamer cette question c'est la résoudre par là même affirmativement. Mais puisque malgré les affirmations morales et humanitaires du Grand Orient de France, la majorité du Conseil de l'Ordre, à l'Assemblée générale annuelle, s'est montrée hostile à l'admission des femmes, pour des raisons plus ou moins plausibles, il ne serait pas oiseux de faire savoir à tous et à toutes qu'il est peu sérieux d'affirmer ostensiblement les principes sociaux quand on s'en éloigne ostensiblement, en ne voulant pas admettre les femmes dans les Loges, au moins les doctoresses, les femmes-avocats, les conférencières.

« Nous espérons que les FF.*, défenseurs de la femme, soucieux des droits et devoirs d'égalité, fonderont à Paris une Loge indépendante où seront reçus les deux sexes.

« Le nouveau député de Brest, Monsieur de Gasté, si attaché à notre grande cause; celui-là même qui, sans crainte, a déployé l'étendard de l'égalité des deux sexes, pourrait faire initier des

(1) IUvista délia Massoneria ïtaliana, Marzo 1800, p. 30 . – Tend, par l'auteur.

Maçonnes et trouverait facilement dans les Loges de Paris des coopérateurs pour organiser une Loge mixte indépendante des Obédiences Maçonniques. » (1)

Le 15 octobre 1890, Sa Sainteté Léon XIII s'adressa aux Evêques, au clergé et au peuple d'Italie, pour arracher le masque dont se couvrait la Maçonnerie et la dévoiler dans sa hideuse difformité, dans son action ténébreuse et funeste.

1891

On lisait au Bulletin Maçonnique , numéro de Janvier 1891, p. 257:

« La distribution des prix offerts aux élèves des Cours Gratuits commerciaux du Grand-Orient a eu lieu dans la Salle des Fêtes (rue Cadet), sous la présidence du F.'. Bourgeois, ministre de ï instruction publique .

« Douze cents personnes assistaient à cette cérémonie. Aux côtés du F.\ Bourgeois, sur Festrade d'honneur, avaient pris place les FF.*. Thullié, président du Conseil de POrdre, Desmons, député; Lagache, secrétaire-général du Comité des cours; Georges Martin, sénateur; Mesureur, député ; Viguier, président du Conseil général; Doumer, ancien député, chef de cabinet du F.*. Floquet; Fernand Faure, ancien député, etc.

« Le F.\ Thulié a remercié le ministre de sa présence. Le F.*. Bourgeois a répondu. Puis après un discours du F.-. Desmons, député du Gard, Président du Comité des Cours, les noms des lauréats ont été proclamés.

« Pendant la cérémonie, la musique du 131 e de ligne a exécuté plusieurs morceaux. »

On voit que Farmée à qui l'on interdit sévèrement de participer en corps, à la moindre cérémonie catholique, est obligée de prêter, à l'occasion, son concours aux fêtes et cérémonies delà Maçonnerie ! Les Synagogues jouissent de ce privilège comme les Loges !!

Le Bulletin Maçonnique rendait compte, en ces ternies, de la fêle solsticiale des LL.'. L'Esprit Moderne et les Amis du Proyrès. dans les salons du G.-. U. 4 , de France et qui débuta par un banquet de 1 2ü couverts :

« Au dessertie F.\ J. Marchand, Vén. 4 . de la L.\ IAEsprif Moderne a porté en d'excellents termes les santés d'usage, le F.-. Foussier a répondu au nom du Conseil de l'Ordre ;

(1) Traduction de Vautour.

les FF.*. Monteil et Francolin, parlant du rôle de la femme dans les fêtes de maçr . blr . se sont fait applaudir par les convives.

« A onze heures, les danses ont commencé ; les invités du bal étaient nombreux ; le succès a été pour une dizaine d'élèves de l'Ecole Polytechnique , qui ont vaillamment dansé Ionie la nuit. » (1)

Ce journal disait aussi :

« Les attaques contre le gouvernement de la République se renouvellent presque tous les dimanches dans maintes communes de France. Il est du devoir de tout Fr. Mr . de les mjnaler à U autorité judiciaire . Le parti ultramontain n'a, si longtemps montré tant d'arrogance que parce qu'il se croyait assuré de l'impunité. Quand il saura qu'il est justiciable des tribunaux et qu'il y va pour lui de la prison, nous le verrons bientôt changer d'attitude et de langage. Et personne ne s'en plaindra; L. Muguet. » 2)

Comme on le voit, il ne sufiit pas aux Maçons de se moucharder entre eux, ce qui est cependant l'une dos occupations principales de ces sectaires, mais il leur faut toujours surveiller et calomnier les catholiques.

Nous empruntons encore au Bulletin Maçonnique le récit de la séance, du 1 1 mai, de la Grande Loge Symbolique . présidée par le F.*. Vinson, 1 er Surveillant.

« Etaient présents les FF.\ Brault, Millet, Lambeau, Belot, Mestre, Jacquier, Georges Martin, Rosemvald, Le Mazurier, Le Métayer, Vinson, Gaîraud, Brusselle. Lebert, Tollomer, Friquet, Quentin, Gab. Fontaine, Flignault et Minot.

« Le F.*. Le Mazurier demande la parole pour la communication du rapport de la Coin.*. d'init.*. sur la création de LLr . mixtes demandées par le F.*. Georges Martin, Il annonce que celte Corn.*, a repoussé la proposition.

« Le F.\ Georges Martin fait l'historique de la question des LL.*, mixtes, question qui n'est pas nouvelle; il dit que la décision de la Corn.*, d'init.*. ne saurait le surprendre, mais que la L.*. La Jérusalem Ecossaise a discuté (es Statuts d'une L.\ mixte à créer sous le nom de Droit Humain. 11 ajoute que malgré toute la pari qu'il a prise à cette création, il ne croit pas avoir manqué à ses devoirs maçonniques, ni à la Contitution de la G.*. L.*. S.*..

(1) Avril 1891, p. 29-9,0.

(2) Ibid., id ., p. 30-31.

Le F.*. Friquet s'étonne que l'on vienne reprocher aux députés d'avoir consulté leurs A t.\; mandataires des LL.*., leur devoir, dans une question aussi grave, était de respecter la volonté de leurs électeurs. Le F.*. Georges Martin ne peut prétendre que Ton a demandé cet avis sans connaître la prop.\ ; les termes mêmes de la prop.\ importaient peu; tout le monde savait qu'il s'agissait d obtenir, d'une manière ou d'une autre, l'admission des femmes dans la Maç.\. Le F.*. Friquet ne comprend pas que le

F. *. Georges Martin et les FF.*, qui collaborent avec lui à la création d'une L.\ mixte, aient la prétention de passer outre à l'opinion nettement établie de la grande majorité des LL.*, et des maçons. Dans toute collectivité, l'avis de la majorité doit prévaloir cl être respecté; les promoteurs de la fondation d'une L.\ mixte, puisqu'ils voulaient donner suite quand même à leur projet, devaient quitter d'abord la confédération qui ne veut pas entrer dans cette voie. Quoi que puisse dire le F.*. Georges Martin, la nouvelle L.\ mixte ne sera pas une L.\ maç.\ régulière et nul n'a le droit de faire connaître les mots et signes maç.\ à des associations quelconques, ce serait violer la constitution ; ce serait faire pire encore, car personne rPa le droit de s'emparer de ce qui ne lui appartient pas.

« Le F.*. Georges Martin dit que l'argumentation du F.*. Friquet lui remet en mémoire les anathèmes et les excommunications lancés par le Sup.*. Cons.*, contre la G.*. L.*. S.*., quand elle s'est formée. Il espère qu'un jour la G.\ L.-. entretiendra de bonnes et frai.*, relations avec la L.-. mixte. 11 ajoute qu'il n'a jamais prêle de serment qui pourrait lui interdire la création d'un rite mar;.*. di lièrent de ceux qui existent déjà. La Constitution du Sup.*. Cons.*, du rite Kcoss.\ anc.\ acc.*. fait prêter à ses initiés un serment que la constitution de la G.*. L.*. S.*, n'impose pus à ses adhérents. Les FF.*, d'une L.\ dépendant do la

G. *. L.*. S.\ ont leur liberté pleine et entière. Pourvu dégradés supérieurs et arrivé au 30 e degré, le Sup.*. Cons.*, du rite Fcoss.\ ne lui a adressé jusqu'à ce jour aucune observation et l'intolérance de la G.*. L.*. S.*, le surprend beaucoup, étant donné ses origines et son programme de début de progrès et de marche en avant.

« Le F.*. Guiraud répond qu'il ne voit pas d'inconvénients à ce quoie F.*. Georges Martin soit 'ÎSOCP si cela lui convient, mais il le prie de ne pas sortir de la question.

« Le F.*. Le Métayer témoigne le regret que le F.*. Georges Martin, comme maç.*. et comme ancien Yen.*. d'une L.*. viole la Constitution d'une façon aussi grave.

« Le F.*. OraL*. dit que la Constitution ne fait aucune allusion

aux femmes ce qui prouve bien que, dans son esprit, elle a entendu ne pas les admettre.

« Le F.*. Friquet demande la parole de nouveau, déclare que nul ne peut songer à contester à la L.\ La Jérusalem Ecossaise, ou aux FF.*, qui la composent, le droit d'user de leur initiative personnelle. Ils peuvent faire telle expérience qui leur convient, mais ils n'ont pas le droit d'user des outils maçonniques. Ils peuvent constituer une organisation calquée sur l'organisation des LL.*., faire quelque chose de semblable, mais non la meme chose. Le F.*. Friquet conjure le F.*. Georges Martin de songer aux conséquences de sa détermination. La G.\ L.\ S.\ sera obligée de faire respecter ses volontés, d'exiger l'obéissanco à la Constitution librement votée, et de prendre des mesures nécessaires. Faisant appelé ses sentiments maç.*. et à son dévouement bien connu le F.*. Friquet prie leF.\ Georges Martin d'avoir la sagesse d'abandonner son projet.

« Le F.*. Georges Martin répond que cette discussion arrive trop tard et que les dispositions sont prises ; il ajoute qu'il n'y a qu'un moyen d'empêcher cette création, c'est d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour qu'ils n'accordent pas l'autorisation nécessaire qui va être demandée.

« Le F... Rosenwald fait remarquer que tout mac.\ au moment de son init.*. prête le serment de ne révéler aucun des secrets maç.*. qui lui sont confiés, si ce n'est à un bon et légitime maç.*. ou dans une L.\ régulièrement constituée, et qu'un F.*, n'a pas le droit de se servir de ses outils maç.*. pour créer un autre rite ou une L,*. mixte, et que, en ce qui concerne une L.*. de femmes ou mixte, certes la clientèle pourra en être nombreuse, car elle sera fournie par l'élément clérical. Il ne croit pas que le F.*. Georges Martin puisse oublier son serment surtout après les services qu'il a pu rendre ù la Maç.*..

« Le F.*. Guéraud est étonné de voir que, dans une question si importante que celle de l'admissîon des femmes dans la Mac.*, au point de vue des conséquences que l'adoption de cette proposition peut entraîner, la Loge que représente le F.*. Georges Martin ait ici des mandataires d'opmion différente. Il lui semble que le rôle des délégués à la G.-.L.*. S.\ est d'apporter dans cette assemblée les volontés des LL.*, qu'ils représentent et non la leur, à moins de cas imprévus. 11 demande au F.*. Georges Martin s'il a consulté sa L.*. comme tous l'ont fait, ou si celte proposition émane de lui.

« Le F.*. Georges Martin répond que la L.*. qu'il représente a trop le respect de la liberté individuelle pour lui défendre d'avoir telle ou telle idée. Jamais elle ne lui a fait allusion à la campagne qu'il mène pour cette évolution maçonn.*. évolution qu'il considère

comme [levant servir aussi bien les intérêts de la Fr. Mar.' . que ceux de la République.

« Le IV. Tollomer regrctlc que Ton n'ait pas donné plus de publjirîtd cette discussion. Plusieurs membres de son Air. partisans do l'admission des femmes dans la IV. M.\, eussent été heureux d'en suivre les débats.

« Le Prés.*, dit qu'il n'y avait pas lieu de mettre l'affaire à l'ordre du jour, puisqu'elle n'est (pie le rapport d'une Coin.*..

« La clôture de la discussion est prononcée.

« Sur les conclusions du IV. Orat.\ lo G.*. L.\ S.*, adopte, à runanimité moins trois voix, les conclusions du rapport de la Com.\ d'init.*. tendant au rejet de la proposition du F.'. Georges Martin relative à la création des L.\ mixtes. »

« La séance est lc\ée à minuit. » – Le Secrétaire, A. Le - berl. » * l i

1/6M-liiippulolrc du F.*. Georges Martin nous donncrail-il la mesure de: s menons de il. le Sénateur Georges Marlin ? Apre- relu, des vies qui nous bien sauvé la République Romaine el le l apilole ?

Lr RuUrtin Monmni(/m\ cherchant à diminuer la douleur du IV. G. Martin, publia cette note :

« La I'ii.mni: i:r la FnANc-MA[;nN:Wiiii:. – La K.\ L.*. La Jérusalem Ecossaise adressa, il y a un an, une circulaire à tous les atol.\ pour l<*s inviter à étudier la question de l'admission de la femme dans la F.' Al.*., grâce à la création do loges mixtes, conformément au projet de notre F.*. Georges Martin.

« Il huit admettre que les maçons se sont sentir insuffisamment préparés pour donnera la femme l'initiation qui lui convient. Ils

Il tous les Maîtres Maires, Juges, Chevriers, Chambre Supérieur, Conseillers et Grands Officiers de la Cour et de l'Empire.

Donner par le Grand Ecuyer Henricus d'Espagne, Comte palatin de Tolède, Grand Chambellan de la Cour et de l'Empire, Grand Maître de la Maison de l'Empereur, Grand Maître de la Maison de l'Empereur, Grand Maître de la Maison de l'Empereur

1

1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909

1910

1911

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000 — 2001

2002 — 2003

2004 — 2005

2006 — 2007

2008 — 2009

2010 — 2011

2012 — 2013

2014 — 2015

2016 — 2017

2018 — 2019

2020 — 2021

2022 — 2023

2024 — 2025

2026 — 2027

2028 — 2029

2030 — 2031

2032 — 2033

2034 — 2035

2036 — 2037

2038 — 2039

2040 — 2041

2042 — 2043

2044 — 2045

2046 — 2047

2048 — 2049

2050 — 2051

2052 — 2053

2054 — 2055

2056 — 2057

2058 — 2059

2060 — 2061

2062 — 2063

2064 — 2065

2066 — 2067

2068 — 2069

2070 — 2071

2072 — 2073

2074 — 2075

2076 — 2077

2078 — 2079

2080 — 2081

2082 — 2083

2084 — 2085

2086 — 2087

2088 — 2089

2090 — 2091

2092 — 2093

2094 — 2095

2096 — 2097

2098 — 2099

2100 — 2101

2102 — 2103

2104 — 2105

2106 — 2107

2108 — 2109

2110 — 2111

2112 — 2113

2114 — 2115

2116 — 2117

2118 — 2119

2120 — 2121

2122 — 2123

2124 — 2125

2126 — 2127

2128 — 2129

2130 — 2131

2132 — 2133

2134 — 2135

2136 — 2137

2138 — 2139

2140 — 2141

2142 — 2143

2144 — 2145

2146 — 2147

2148 — 2149

2150 — 2151

2152 — 2153

2154 — 2155

2156 — 2157

2158 — 2159

2160 — 2161

2162 — 2163

2164 — 2165

2166 — 2167

2168 — 2169

2170 — 2171

2172 — 2173

2174 — 2175

2176 — 2177

2178 — 2179

2180 — 2181

2182 — 2183

2184 — 2185

2186 — 2187

2188 — 2189

2190 — 2191

2192 — 2193

2194 — 2195

2196 — 2197

2198 — 2199

2200 — 2201

2202 — 2203

2204 — 2205

2206 — 2207

2208 — 2209

2210 — 2211

2212 — 2213

2214 — 2215

2216 — 2217

2218 — 2219

2220 — 2221

2222 — 2223

2224 — 2225

2226 — 2227

2228 — 2229

2230 — 2231

2232 — 2233

2234 — 2235

2236 — 2237

2238 — 2239

2240 — 2241

2242 — 2243

2244 — 2245

2246 — 2247

2248 — 2249

2250 — 2251

2252 — 2253

2254 — 2255

2256 — 2257

2258 — 2259

2260 — 2261

2262 — 2263

2264 — 2265

2266 — 2267

2268 — 2269

2270 — 2271

2272 — 2273

2274 — 2275

2276 — 2277

2278 — 2279

2280 — 2281

2282 — 2283

2284 — 2285

2286 — 2287

2288 — 2289

2290 — 2291

2292 — 2293

2294 — 2295

2296 — 2297

2298 — 2299

2300 — 2301

2302 — 2303

2304 — 2305

2306 — 2307

2308 — 2309

2310 — 2311

2312 — 2313

2314 — 2315

2316 — 2317

2318 — 2319

2320 — 2321

2322 — 2323

2324 — 2325

2326 — 2327

2328 — 2329

2330 — 2331

2332 — 2333

2334 — 2335

2336 — 2337

2338 — 2339

2340 — 2341

2342 — 2343

2344 — 2345

2346 — 2347

2348 — 2349

2350 — 2351

2352 — 2353

2354 — 2355

2356 — 2357

2358 — 2359

2360 — 2361

2362 — 2363

2364 — 2365

2366 — 2367

2368 — 2369

2370 — 2371

2372 — 2373

2374 — 2375

2376 — 2377

2378 — 2379

2380 — 2381

2382 — 2383

2384 — 2385

2386 — 2387

2388 — 2389

2390 — 2391

2392 — 2393

2394 — 2395

2396 — 2397

2398 — 2399

2400 — 2401

2402 — 2403

2404 — 2405

2406 — 2407

2408 — 2409

2410 — 2411

2412 — 2413

2414 — 2415

2416 — 2417

2418 — 2419

2420 — 2421

2422 — 2423

2424 — 2425

2426 — 2427

2428 — 2429

2430 — 2431

2432 — 2433

2434 — 2435

2436 — 2437

2438 — 2439

2440 — 2441

2442 — 2443

2444 — 2445

2446 — 2447

2448 — 2449

2450 — 2451

2452 — 2453

2454 — 2455

2456 — 2457

2458 — 2459

2460 — 2461

2462 — 2463

2464 — 2465

2466 — 2467

2468 — 2469

2470 — 2471

2472 — 2473

2474 — 2475

2476 — 2477

2478 — 2479

2480 — 2481

2482 — 2483

2484 — 2485

2486 — 2487

2488 — 2489

2490 — 2491

2492 — 2493

2494 — 2495

2496 — 2497

2498 — 2499

2500 — 2501

2502 — 2503

2504 — 2505

2506 — 2507

2508 — 2509

2510 — 2511

2512 — 2513

2514 — 2515

2516 — 2517

2518 — 2519

2520 — 2521

2522 — 2523

2524 — 2525

2526 — 2527

2528 — 2529

2530 — 2531

2532 — 2533

2534 — 2535

2536 — 2537

2538 — 2539

2540 — 2541

2542 — 2543

2544 — 2545

2546 — 2547

2548 — 2549

2550 — 2551

2552 — 2553

2554 — 2555

2556 — 2557

2558 — 2559

2560 — 2561

2562 — 2563

2564 — 2565

2566 — 2567

2568 — 2569

2570 — 2571

2572 — 2573

2574 — 2575

2576 — 2577

2578 — 2579

2580 — 2581

2582 — 2583

2584 — 2585

2586 — 2587

2588 — 2589

2590 — 2591

2592 — 2593

2594 — 2595

2596 — 2597

2598 — 2599

2600 — 2601

2602 — 2603

2604 — 2605

2606 — 2607

2608 — 2609

2610 — 2611

2612 — 2613

2614 — 2615

2616 — 2617

2618 — 2619

2620 — 2621

2622 — 2623

2624 — 2625

2626 — 2627

2628 — 2629

2630 — 2631

2632 — 2633

2634 — 2635

2636 — 2637

2638 — 2639

2640 — 2641

2642 — 2643

2644 — 2645

2646 — 2647

2648 — 2649

2650 — 2651

2652 — 2653

2654 — 2655

2656 — 2657

2658 — 2659

2660 — 2661

2662 — 2663

2664 — 2665

2666 — 2667

2668 — 2669

2670 — 2671

2672 — 2673

2674 — 2675

2676 — 2677

2678 — 2679

2680 — 2681

2682 — 2683

2684 — 2685

2686 — 2687

2688 — 2689

2690 — 2691

2692 — 2693

2694 — 2695

2696 — 2697

2698 — 2699

2700 — 2701

2702 — 2703

2704 — 2705

2706 — 2707

2708 — 2709

2710 — 2711

2712 — 2713

2714 — 2715

2716 — 2717

2718 — 2719

2720 — 2721

2722 — 2723

2724 — 2725

2726 — 2727

2728 — 2729

2730 — 2731

2732 — 2733

2734 — 2735

2736 — 2737

2738 — 2739

2740 — 2741

2742 — 2743

2744 — 2745

2746 — 2747

2748 — 2749

2750 — 2751

2752 — 2753

2754 — 2755

2756 — 2757

2758 — 2759

2760 — 2761

2762 — 2763

2764 — 2765

2766 — 2767

2768 — 2769

2770 — 2771

2772 — 2773

2774 — 2775

2776 — 2777

2778 — 2779

2780 — 2781

2782 — 2783

2784 — 2785

2786 — 2787

2788 — 2789

2790 — 2791

2792 — 2793

2794 — 2795

2796 — 2797

2798 — 2799

2800 — 2801

2802 — 2803

2804 — 2805

2806 — 2807

2808 — 2809

2810 — 2811

2812 — 2813

2814 — 2815

2816 — 2817

2818 — 2819

2820 — 2821

2822 — 2823

2824 — 2825

2826 — 2827

2828 — 2829

2830 — 2831

2832 — 2833

2834 — 2835

2836 — 2837

2838 — 2839

2840 — 2841

2842 — 2843

2844 — 2845

2846 — 2847

2848 — 2849

2850 — 2851

2852 — 2853

2854 — 2855

2856 — 2857

2858 — 2859

2860 — 2861

2862 — 2863

2864 — 2865

2866 — 2867

2868 — 2869

2870 — 2871

2872 — 2873

2874 — 2875

2876 — 2877

2878 — 2879

2880 — 2881

2882 — 2883

2884 — 2885

2886 — 2887

2888 — 2889

2890 — 2891

2892 — 2893

2894 — 2895

2896 — 2897

2898 — 2899

2900 — 2901

2902 — 2903

2904 — 2905

2906 — 2907

2908 — 2909

2910 — 2911

2912 — 2913

2914 — 2915

2916 — 2917

2918 — 2919

2920 — 2921

2922 — 2923

2924 — 2925

2926 — 2927

2928 — 2929

2930 — 2931

2932 — 2933

2934 — 2935

2936 — 2937

2938 — 2939

2940 — 2941

2942 — 2943

2944 — 2945

2946 — 2947

2948 — 2949

2950 — 2951

2952 — 2953

2954 — 2955

2956 — 2957

2958 — 2959

2960 — 2961

2962 — 2963

2964 — 2965

2966 — 2967

2968 — 2969

2970 — 2971

2972 — 2973

2974 — 2975

2976 — 2977

2978 — 2979

2980 — 2981

2982 — 2983

2984 — 2985

2986 — 2987

2988 — 2989

2990 — 2991

2992 — 2993

2994 — 2995

2996 — 2997

2998 — 2999

Il pensait que tout ce qui était différent de lui était mauvais. Il pensait que tout ce qui était différent de lui était mauvais. Il pensait que tout ce qui était différent de lui était mauvais.

Le Monde

Journal du matin

Rédaction, Administration et Publicité : 15, rue Feydeau, 15

Téléphone : Gutenberg 00-00

Paris et Départements : Un an 24 fr. — Trois mois 6 fr. — Six mois 12 fr.

Étranger : Un an 40 fr. — Trois mois 10 fr. — Six mois 20 fr.

Le numéro : 5 centimes

Directeur : Hector Malot

Rédacteur en chef : Auguste Dumont

Secrétaire de la rédaction : Jean Lefèvre

Rédacteurs : Pierre Durand, Marie Lambert, Jules Renard

Chroniqueur littéraire : Anatole France

Chroniqueur théâtral : Francisque Sarcey

Correspondant parlementaire : Émile Zola

Correspondant à Londres : Henry Norbert

Correspondant à Berlin : Otto Weber

Correspondant à Rome : Luigi Bertini

Correspondant à Madrid : Manuel Ortega

Correspondant à Vienne : Karl Steinmetz

Correspondant à Saint-Pétersbourg : Ivan Petrovski

Correspondant à Constantinople : Ahmed Effendi

Correspondant à Athènes : Nikolaos Papadopoulos

Correspondant à Bruxelles : Jean Van Damme

Correspondant à Genève : Charles Dubois

Correspondant à Lisbonne : Antonio Silva

Correspondant à Stockholm : Erik Lindqvist

Correspondant à Copenhague : Niels Jensen

Correspondant à Varsovie : Stanislas Kowalski

Correspondant à Prague : Jan Novotný

Correspondant à Belgrade : Milan Petrović

Correspondant à Bucarest : Constantin Popescu

Correspondant à Le Caire : Mohammed Ali Bey

Correspondant à Tokio : Hiroshi Tanaka

Correspondant à Pékin : Wang Li-Fang

Correspondant à Rio de Janeiro : Carlos Ferreira

Correspondant à Buenos Aires : Juan Martínez

Correspondant à Mexico : Pedro Gutiérrez

Correspondant à Le Cap : Thomas Van Der Merwe

Correspondant à Sydney : James Mackenzie

Correspondant à Wellington : Hemi Te Rauparaha

Correspondant à Bombay : Ramesh Patel

Correspondant à Calcutta : Subhash Chandra Mukherjee

Correspondant à Hanoï : Nguyễn Văn Thành

Correspondant à Saïgon : Trần Văn Minh

Correspondant à Phnom Penh : Sok Chan

Correspondant à Vientiane : Khamphan Souvanna

Correspondant à Rangoon : Maung Ba Thein

Correspondant à Kuala Lumpur : Ahmad bin Ismail

Correspondant à Singapour : Lim Ah Kow

Correspondant à Jakarta : Budi Santoso

Correspondant à Manille : Juan dela Cruz

Correspondant à Honolulu : Kalani Kaleohano

Correspondant à Reykjavik : Jón Sigurðsson

Correspondant à Dublin : Seán O'Brien

Correspondant à Édimbourg : Alasdair MacLeod

Correspondant à Cardiff : Dafydd ap Gwilym

Correspondant à Amsterdam : Pieter de Vries

Correspondant à Anvers : Lucien Peeters

Correspondant à Marseille : Jean-Baptiste Rossi

Correspondant à Lyon : Claude Bernard

Correspondant à Bordeaux : Henri Dupuy

Correspondant à Nice : Antoine Lorenzi

Correspondant à Strasbourg : Hans Müller

Correspondant à Nancy : Émile Thiriet

Correspondant à Lille : Gustave Delmas

Correspondant à Rouen : Alfred Leroux

Correspondant à Le Havre : Paul Moreau

Correspondant à Nantes : Jean Bernard

Correspondant à Toulouse : Pierre Lacaze

Correspondant à Montpellier : Louis Fabre

Correspondant à Grenoble : Marcel Blanc

Correspondant à Dijon : François Lefèvre

Correspondant à Reims : Charles Moreau

Correspondant à Tours : Jacques Petit

Correspondant à Orléans : Robert Simon

Correspondant à Clermont-Ferrand : Antoine Dubois

Correspondant à Limoges : Pierre Lacaze

Correspondant à Poitiers : Jean Moreau

Correspondant à Caen : Henri Leroux

Correspondant à Brest : Yves Le Goff

Correspondant à Quimper : Jean-Marie Kerhoas

Correspondant à Rennes : Paul Martin

Correspondant à Angers : Louis Bernard

Correspondant à Le Mans : Jean Dupont

Correspondant à Amiens : Charles Leroux

Correspondant à Metz : Hans Müller

Correspondant à Besançon : Pierre Dubois

Correspondant à Perpignan : Joan Puig

Correspondant à Ajaccio : Antoine Rossi

Correspondant à Bastia : Jean-Baptiste Rossi

Correspondant à Pau : Henri Dupuy

Correspondant à Biarritz : Pierre Lacaze

Correspondant à Saint-Jean-de-Luz : Jean Dupuy

Correspondant à Hendaye : Pierre Lacaze

Correspondant à Lourdes : Henri Dupuy

Correspondant à Tarbes : Jean Dupuy

Correspondant à Auch : Henri Dupuy

Correspondant à Agen : Pierre Lacaze

Correspondant à Montauban : Henri Dupuy

Correspondant à Cahors : Pierre Lacaze

Correspondant à Rodez : Henri Dupuy

Correspondant à Mende : Pierre Lacaze

Correspondant à Le Puy : Henri Dupuy

Correspondant à Aurillac : Pierre Lacaze

Correspondant à Moulins : Henri Dupuy

Correspondant à Nevers : Pierre Lacaze

Correspondant à Auxerre : Henri Dupuy

Correspondant à Chartres : Pierre Lacaze

Correspondant à Évreux : Henri Dupuy

Correspondant à Beauvais : Pierre Lacaze

Correspondant à Compiègne : Henri Dupuy

Correspondant à Soissons : Pierre Lacaze

Correspondant à Laon : Henri Dupuy

Correspondant à Saint-Quentin : Pierre Lacaze

Correspondant à Arras : Henri Dupuy

Correspondant à Boulogne-sur-Mer : Pierre Lacaze

Correspondant à Calais : Henri Dupuy

Correspondant à Dunkerque : Pierre Lacaze

Correspondant à Roubaix : Henri Dupuy

Correspondant à Tourcoing : Pierre Lacaze

Correspondant à Valenciennes : Henri Dupuy

Correspondant à Douai : Pierre Lacaze

Correspondant à Cambrai : Henri Dupuy

Correspondant à Saint-Omer : Pierre Lacaze

Correspondant à Béthune : Henri Dupuy

Correspondant à Lens : Pierre Lacaze

Correspondant à Hazebrouck : Henri Dupuy

Correspondant à Armentières : Pierre Lacaze

Correspondant à Wattrelos : Henri Dupuy

Correspondant à Villeneuve-d'Ascq : Pierre Lacaze

Correspondant à Marcq-en-Barœul : Henri Dupuy

Correspondant à Lambersart : Pierre Lacaze

Correspondant à Faches-Thumesnil : Henri Dupuy

Correspondant à Wattignies : Pierre Lacaze

Correspondant à Templemars : Henri Dupuy

Correspondant à Phalempin : Pierre Lacaze

Correspondant à Bouvines : Henri Dupuy

Correspondant à Cysoing : Pierre Lacaze

Correspondant à Bachy : Henri Dupuy

Correspondant à Camphin-en-Pévèle : Pierre Lacaze

Correspondant à Mons-en-Pévèle : Henri Dupuy

Correspondant à Pont-à-Marcq : Pierre Lacaze

Correspondant à Genech : Henri Dupuy

Correspondant à Bouvines : Pierre Lacaze

Correspondant à Cysoing : Henri Dupuy

Correspondant à Bachy : Pierre Lacaze

Correspondant à Camphin-en-Pévèle : Henri Dupuy

Correspondant à Mons-en-Pévèle : Pierre Lacaze

Correspondant à Pont-à-Marcq : Henri Dupuy

Correspondant à Genech

cortège. Le reflet de la lanterne symbolise à lui seul[illegible] Ce[illegible] Ce[illegible] Ce

Mafia, il venait cependant toujours qu'il, par lui, d'arrêter l'hémorragie. Il avait également besoin de quelqu'un qui puisse le protéger contre les autres clans. Son relationnel personnel avait permis à Bonanno de survivre à la guerre des Castellammarese. Il avait d'ailleurs longtemps joué du désespoir, Vitale, de tour en tour, l'avait encouragé à se battre, puis à se rendre, puis à se battre à nouveau, puis, finalement, soutenu dans la guerre.

Si grande et magnanimous, il n'en restera pas moins critique envers Bonanno, qu'il considère comme un traître. Il ne lui pardonnera jamais d'avoir tué Joe Profaci, son ami d'enfance, et Joe Magliocco, son parrain, qui lui avait offert, plus de vingt ans auparavant, la chance de devenir un homme d'honneur. Il ne lui pardonnera jamais d'avoir tué Joe Magliocco, qui, pour lui, était un père

Le Monde diplomatique

Sommaire

Le sommaire complet avec les titres, les chapeaux, l'auteur de la page, l'accès aux articles payants.

Éditorial

Le changement, un changement par rapport qu'ils entraînerait du "Grand Moyen" de Jacques Chirac

« Avez-vous entendu que Jacques Chirac a déclaré que la France était un pays moyen ? » Cette question, posée par un ami, m'a laissé perplexe. Je ne me souvenais pas d'avoir entendu le président de la République prononcer ces mots. Mais, après vérification, il s'avère qu'il les a bien prononcés, le 14 juillet 2005, à Rambouillet, devant un parterre de journalistes.

Les conclusions du questionnaire que magazines pour tous viennent de publier sur les Français et la politique ne sont pas de nature à nous rassurer : ils sont ennuyés.

Mais ce grand acte de présence suscitait de nombreux commentaires. Pour Le Figaro, il s'agissait de « la nouvelle ligne Maginot, celle du bon sens ». Pour Libération, de « la nouvelle ligne Maginot, celle du bon sens ».

Il y a décidément à Paris une grande consommation de lignes Maginot. Pour Le Monde, il s'agissait d'« une ligne Maginot de la modernité ». Pour Le Point, d'« une ligne Maginot de la réalité ». Pour Le Nouvel Observateur, d'« une ligne Maginot de la vérité ». Pour Le Parisien, d'« une ligne Maginot de la raison ». Pour Le Journal du dimanche, d'« une ligne Maginot de la vérité ». Pour Le Monde, d'« une ligne Maginot de la raison ».

Pour Le Monde, d'« une ligne Maginot de la raison

Retour sur la fourche de la Pilatière, exposant la cime de cinq mille francs. J'allai seul, en plaisantant, par le ravin de la Pilatière, et je revins seul, sans rien dire.

Le soir, j'allai avec Rémi au vieux port des mouettes et à celui aux-trois-fous. Je n'aurais rapporté personne en bas, quand même j'aurais trouvé quelqu'un. Mais je ne trouvai personne. Je ne vis pas même de traces de pas. Rémi avait changé la trajectoire d'une grosse cristée, dans l'après-midi, et il avait fait tomber la bête dans un endroit où je ne pouvais pas aller sur la Pilatière, mais où le vent et l'eau l'avaient portée.

Au milieu, à hauteur d'appui de mains, se trouvait une fissure verticale dans laquelle Rémi avait glissé son bras.

Et Rémi, qui pourtant connaissait mieux que moi la forêt avec ses ravins, ses rochers, ses cimes, ses sources, ses bêtes, ses oiseaux, ses arbres, ses fleurs, ses fruits, ses saisons, ses nuages, ses vents, ses orages, ses neiges, ses glaces, Rémi, qui connaissait tout cela, Rémi, qui était le maître de tout cela, Rémi, qui était le roi de tout cela, Rémi, qui était le dieu de tout cela, Rémi, qui était tout cela, Rémi, qui était moi, Rémi, qui était Rémi, Rémi, qui était Rémi, Rémi, qui était Rém

[1]

Mano.

Al parecer, San Miniato.

Gloria bendecida en
Majestad.

AUTHOR

SALVADOR

ARANDA

Juan Arandi

1

San Franco Mayores.

probare, mitis ne mei
Ioannis Andreae Aragonii
[...] Ad Ill.mum et R.mum
D.num Petrum Aloysium
Card.lem Farnesium
Bononiae Typis Haered.
Ioa. Andreae Benacci
Bonon. Ad Insignem

In 4º de 4 fojas mayor
[...] Ad Ill.mum et R.mum
Antonii [...]ardini [Card.]
Bononiae [...]

In Nativitate Virginis
Mar. [Card. S. Ang.], ad.

Nonnulla item e re
Ioannis Andreae
Ticinensi ad D. Antonii
Abbatis et Clarissimi

Divae

de M. la Charteuse.

RITUARIUM, sum de
Ioannis Andreae Aragonii
quod est Clarissimi Cardin.
Farnesii, [...]

NOTICIA, la Vida del
MARTIRIO, que el Padre

ARANDI, Andreae
Aragonii Clarissimi
Cardinalis, et Ioannis
[...]

Divinarum scientiarum
d'après

M. la Charteuse.

qui [...]ubertinae [...]ondam
Ioannis Andreae Aragonii
Cardinalis Clarissimi
ex gentilitii [...]ubertinae

de Dieu, du silence
et de la solitude, [...]
Ioannis Andreae Aragonii
Cardinalis Clarissimi
ex gentilitii [...]ubertinae
gentis [...]ubertinae
[...]

I Bis, discorso antiquo
[...] Ioannis Andreae
Aragonii Cardinalis
Clarissimi ex gentilitii
Barbacia, que [...]e el 1
Bis, discorso antiquo
Marchesi Barbacia
Ioannis Andreae Aragonii

[Mano 2 scrive que el
Bis discorso antiquo
de este [...]ibro antiguo
Barbacia, que [...]e el 1
Ioannis Andreae Aragonii
Cardinalis Clarissimi
ex gentilitii [...]ubertinae
con [...]ucretias que dicho
Bis discorso antiquo
Marchesi Barbacia
Ioannis Andreae Aragonii
Cardinalis Clarissimi
ex gentilitii [...]ubertinae
gentis [...]ubertinae
[...]

[Mano 3 escribe:]
Ioannis Andreae Aragonii
Cardinalis Clarissimi
ex gentilitii [...]ubertinae
gentis [...]ubertinae
[...]

[1]

tolières de la Palestine, id. – Distributions des prix aux élèves des Cours du G.·. O.·. de F.·., 433 à 435. – Les Travailleurs, de Levallois-Perret, 435. – Le Bureau centrale androgyne en Allemagne (Stuttgard et Ulm), 430. – La Charité, de Malaga, id. – La Réunion, de Toulou-sur-Mer, 436 à 438. – La Parfaite Union, de Marseille, 439. – Le Travail et la Persévérante Amitié, 439. – La Clémente Amitié réunit solennellement les Francs-Maçons de Paris pour les obsèques du Comair du Canal de Panama; Ferdinand de Lesseps, Mme Edmond Adam, etc, 439 h 441. – La Néo-

744

Potenne Edmond Adam. ex-Grande-Maîtresse du Id Clémente· Amitié, 442 et 443. – Les Frères du MontaLconnais , de Loon, 443 ,7 446. – L f Enfants de Mars , à Lille, 476. – Fête des Loges de Rouen, 416. – Progrès et Egalité , de Gholan sur-Saône, 447. – Distribution des prix aux Elèves des Cours du C^.\ D.^. de F.^., 447 0 449. – Pensionnat Anticlérical de jeunes filles, dirigé par Mme Amélie Ticissier, á Montreuil-sous- Unis, 479. – Loge d'adoption régulière au Brésil, 451).

Chapitre X. — L i K.·., de Lanessan et Dieu, 431. – Travail et Persévérante Amitié , id. – bienfaisance et Progrès , de Boulogne, 452. – Les A mis Réunis, do Poitiers, 452 et 453. – Les Ecossais Réunis, 453. – Distribution des prix aux Elèves des Cours du G.^. O.^. de F.^., 453 á 450. – Saint-Pierre des Vrais Amis. 456. – Le Globe, de Vincennes. id. – La Tolérance et Fraternité , de Belfort, 450 et 457. – Mariage maconnique des époux Lépine, 457 et 458. – Les Enfants de Salomon, 458. – Fundrailles de la Sœur Bisente, 458 et 459. – L'Etoile des Cevennes , d'Alais, 459. – Les lycées de Filles, 459 et 400. – La Bonne Foi, de Saint-Germiain-cn-Laye, 460 et 461. – Progrès et Egalité , de Chalon-sur Saône, lot en 402. – Les Odd Fellocs et la Loge de Noyence, 402. – Première initiation d'une femme á Madrid : la Contesse Apraxin, 462 á 465. – La Pair , de Narsourah , Egypte., 463. – V Amie des Naufragés, de Bucnos-Ayres, 466 á 467. – La Phénix, de Joigny, 467 et 408. – Fête des Loges réunies, Isls-Montyon , Temple des Amis de l'Honneur Français et Trinosophes de Bercy . 468 – Reconstitution souveguade d'une lowonne à Toulouse, 468 et 469. – Lo Renaissance par les Emnles?Hirsm , 409 et 470. – Lettre du F.^. C.oron, do Nantes, 470 á 472. – Grande Loge Centrale de France, 472. – L'Etoile Polaire, 472 et 473. – Bienfaisance et Progrès , de Roulogne-sur-Seine, 473 et 475. – Ponoles du F/. Bourdin sous le nom de la Sœur GuillenMllanchon, 173. – Distribution des prix aux Elèves des cours du G.^. 0.\ de F.\, 475 et 470. – Lettres de Saurs Maconnes, 477. – Congrés des Loges de l'Ouest» en 1881, 477. – Les Vrais Amis , id. et 178. – Lettres sur la Franc-Maçonnerie ; Réponse de Madame de G...., 478 et 479. – Le Rite Palladique Réformé Nouveau ou Ré-Théurgique Oplimotz ou Luciférien , fonde une Loge-Mixte h Paris, 479.^ – Les Amis Philanthropes , de Bruxelles; invocation á Lucifer , 479 a 481. – J,a Rivista Relia Mossonerie et les lycées de Filles en France, 481. – Franc-Maconuc-rie Argentine, id. – La Rcpubfiquo Maconique, 481 et 482. – Les Libres-Penseurs , du Pero et Maria Scrai.mes, 4t52 á 489. – Les Admirateurs de P iviers, do Paris, 489 et 490. – Patx et Union , do Nantes, 490 et 491. – L'Etoile Polaire, 491. – Bienfaisance et Progrès , de Roulogne-sur-Seine, 491 á 493. – La L^. Bélisaire, d'Alger, 493. – Comité maternel des pupilles de la Franc-maconnerie, id. – Congrés dos Loges de l'Est, á Nancy; le Frère Colson avoue qu'en Belgique, les femmes sont solvent admises en loge ; on essaie de le bâillonner, 193 á 496. – L'Amitié Fraternelle, de Bourg, 498. – Le F.^. Francolin défend la Loge du Pecq, exilée du sein de la Grande Loge Symbolique, pour avoir initié k un grade mascuiin la saurère Maria Deraismes, 497. – Le Nont-S in oi, 497 et 498. – La Franc-Maconnerie et l'Enfance, 498 et 499. – Union et Progrès , de Constantine, 499. – A Zurich, id. – Franc-Maconnerie Turque, 499 et 500. – L'Amie des Naufragés, á Buenos-Avrcs, 500 et 301. – Loges d'Adoption au Mexique, 501. – Lo S.: Brouillont aux obsèques civiles du F.·, de Saint-Jean, 501 et 502. – La Clémente A mitié Cosmopolite, 502 et 503. – La Justice, 503 et 504. – Société de Dolmes, á Nantes, 504. – Ouvrages de Madame Gagneur, 504. – Discours du F.^. Albert Forry, á Epinal, 304 et 305. – La Sœur-Frère Maria Deraismes, á Nantes, 305. – Lo L^. Bélisaire á Bir Khadem, 505 et 506. – Fcte des FF. , du Mont- Loon nais, 500 á 508. – Consécration conjugale Maçonnique, 508 et 509. – Lettre du F/. Gorau, 509 et 510. – Distribution des prix au C.^. O.·., de F.·., 510. – Union et Progrès , de Constantine, 310 á 512. – Une chanson Luciférienne, 513 et 514. – La Souvré et Le F.^ Albert Pike, id. – Les Enfants du Progrès , de Libourne, 533 et 534. – Amusements Mystérieux , 534. – Suisse, 533. – La Sœur Héródia, id. – Nouvelle Maçonnique du F.^. R. Dufresne et de Georgine Gilbert, 535. – La Justice, 535 et 536. – Le Héros de V Humanité el lo Sœur Letellier, au Père-Lachaise, 536. – L'Atelier , id. – Congrés des Loges de l'Ouest, 536 et 537. – Rapport de la Commission des Cours Gratuits du G.^. 0.·. de F.·., 531 o 539. – L'Etoile Polaire, 539. – L'Etoile de V Avenir et la Renaissance. 538. – La Société de Secours mutuels des Frcmasons et Madame Veuve Moutagu, 539 et 550. – Le F.^. Cousin et le F.·. Jules Ferry, 340.

– Testament et obsèques civils de la Sœur Vouaux, 540 et 541. – Les Amis Philanthropes , de Bruxelles et les enfants qui n'ont pas fait leur première communion. 541 et 542. – En Hongrie, 342. – Les Legenda Magistralis du F.^. Albert Pike, id. – Les Odd Fellocs, á Baltimore, 342 et 543. – Les Francs-Maçonniques, 543. – A Batavia, id. – Décès de la Sœur Elozia Crépy, de Loon, id. – La Justice, 543 et 50. – Les 51; ; Letellier et Jorrethouf, 5l. – La Sœur Grégy- Bienaimé, 544 et 545. – La Fraternité , de Charleville, 545. – Les Zélés Philanthropes, etc., id. – L'Arc-en-Ciel de Misrdin). id. – Progrès et Egalité , de Chalon-sur-Saône, 545 á 541. –Reconnaissance conjugaleiu mariage de^^^Jacopeton, 5i7c1548. – La Bienfaisance Ghdonnaisiae ; la S:.: Monnet, 548.– Reconnaissance conjugale du mariage de la Sœur Gravy, 549 et 550. – Ill. du F.^. Lomblin,550mt551.

– Le Réveil de la Côte-D'Or, á Beaune, 332 á 534. – L'Arc-en-Ciel, 554. – La Fidélité , de Lille, 554 et 535. – Réglements maçonniques, 555. – Suisse, id. – Espagne, id. – Au Missouri, 556. – Fête du 22 janvier 1887, id. – La Sœur Letellier, 551. – La Clémente Amitié, id. – La Saur Crépy, id. – La fete Félicité Thomé, de Charleville, 557 á 560. – Mariage maçonnique ; bolteries de deuil á la mémoire de Saurs, 563. – Fête au loc Saint-Fargeau. 563 et 566. – Obsèques de la Saur Simau, de Neully, 566. – Letre de Mme Rasen , libre pcnsecur, 567. – Le degré, publiée dans la Chaine d'Union á propos du livre « Les Saurs Maconnes *» por Leo Torril, 566 á 569. – Rôle singulier du Fr. Paul Rosen, 33 e degré, 569 et 5ti. – Mariage de la Saur Rouzie, 530. – Lycées et Collèges pour les filles, id. – Le Bulletin du Diocèse de Reims et l'Union des Femmes de France ; M. l'abbé Landrieux, 574. – Propos du F.'. Jottrond, id. – Mariages maconniques du F.^. Léon Furuemont, du F.^. Fischer, 571 et 512^

Chapitre XI. – Fêtes de la Fraternité Universelle et la Lumière , de Courbevoie el Neuilly ; de la Fraternité, de Charleville; de la Justice , á Paris, 573. – La police profane et le F.^. Poulie, 574. – La Rose Croissante de Misrdim , id

– La Rose du Parfait Silence, id. – Les Hospitaliers de S aint-Durn, id. – La Fidele Maçonne ; Sophia Saplio ou Sophie Wolder, 573. – La Générosité de la Sœur Eugénie Cédon, 573 et 576. – Adoption d'enfants, par le Héros de l'Humanité et le Libre Examen; la Saur Letellier, 516 et 517. – Excommunication du Rite Français par le F.^. Albert Pike, 571 et 578. – Les Druides et les Nuages, á Berlin ; la Saur Dorothée Schitzu, etc., 518. – La Prince-se de Galles ci ses filles, id.

– Belgique. – Espagne, 578 et 519. – La Saur Dona Maria del Olvido de Bour-b]n, G.^. M.\ de la Maçon.^. Féminie d'Espagne, 579 et 580. – Les Ducs de Montpensier, d'Aumale et de Joinville, 580. – Le renégat Adriano Lemmi et le F.^. A. Pike, 580 et 582. – Les Saurs Maçonnes de la Fidelité, de New-York, 582 et 583. – A Buenos-Ayres, 583. – l'n démenti au F.^. Amiable, 583 á 585. – Le F.^. Fontainas, 585. – Fêtes de la Justice et des Zélés Philanthropes , 585 et 586.

– Les Soeurs de Saint-Jean et Letellier, 586. – Fête maçonnique k Besançon, 587.

– Instructions infernales du F.\ Albert Pike, concernant la Femme et Lucifer, 531-

746

600. – Le Triangle Saint-Julien , á Paris, 500. – Augusla Holmès, 590 á 592. – Le Congrés « spirite et spiritualiste » de 1889 ; la Duchesse de Pomar, la Contesse d'Adhémar, la Blavatsky, etc., 592 á 594. – Mariage maconnique de la Sœur Demeir, 594 et 595. – Une Maçonne veut visiter les Vrais Amis Reuins, de Marseille, 595.

– Eu Autriche, id. – Les Saurs Maçonnes belges, 595 et 596. – Reconnaissance conjugale á Garni, 596. – La Maçonnerie d'Adoption dans l'Amérique du Nord, id.

– The T y ler, de Détroit (Michigan) et la Saur Marie Stuart Cofiin, 596 et 597. – Discussion eu France au sujet de l'admission de la femme aux lrav.\ maçon.\, 597 á 601. – Fondation de la Loge Mixte le Droit Humain ; les Saurs Maria Deraisme Maria Martti et Bequct do Vienne, 601 et 602. – Espagne, 602 et 603. – Extrait du Bulletin Maçonnique de la Grande Loge Symbolique Ecossaise de France , 603 et 604. – 55. Le Pape Léon XII, 604. – Distribution des prix aux Elèves des Cours, du G.^. O.^. de F.^., id. – Fête de L'Esprit Nouveau, 605 á 606. – Les Polyzélotes donnent vaillamment toute la nuit , 606 et 605. – Nouvelle discussion au sujet de la création d'une Loge Mixte , 605 á 608.– Une Vénérable, 608 et 609. – Ateliers androgynes français, 609 et 610 ; — le Chapitre de Clermont, 610. – Le Monitcur de la Nièvre, le Gaulois et les Saurs Mcconnes, 610 á 614. – Couvent de 1891, 614. – Ecoles laïques, 615. – Fête d'Adoption á Lyon, id. – Etat-Major Luciférien, au 1^^ mars 1891, 615 h 620. – Espagne, 620. – Les Triangles Lucifériens officiellement reconnus, 620 et 621. – Maçonnerie Féminine Espagnole ; Décret et Réglements du Grand' Orient National d'Espagne f du 25 mars 1891,; 622 á 629. – Le Conseil Municipal de Paris et la Franc-Maçonnerie, 629. – Fête d'Adoption a Toulouse, 630. – Mariage maçonnique de la lomtonne Eugénie Moinfroy, 630. – Hauts grades de la Secte appartenant á V enseignement, 630 á 633. – Lettre de So Sainteté le Pape Léon XII, au nouveau titulaire, 633 á 633. – Installation d'une nouvelle Loge de femmes en Espagne, 635. – A Saint-Domingue, 636. – Demande d'initiation Formulée par une femme, LiP – Sophie Wolder, M. le Docteur Mustel et le Docteur Botaille, 636 á 654. – Mariage de la lomtonne Grinler, avec le F.^. Gouverneur, 6G4. – Le Clémente-A initié, id. et 635.— Fête d'Adoption á Charleville; les FF.^. Lartigue, Rourguell (Procureur de la République), etc., 653 et 636. – Mariage de la Lom tonne Sophie Wolder, 637. – Fête de l'Adolescence , id. – opposition á la Première Communion religieuse, id. – Mariage du F.^. Mérouge avec la Lomtonne Maria Langlois, id. – Le F.^. Sevrin et le Mariage, 637 et 638. – Tenue blanche de la Concorde Sociale , á Paris ; La Loge Mixte des Dames y prend part; la Saur Nèquet de Vienne, 669. – Funérailles civiles de Maria Deraismes ; les orateurs Reinina, 069 et 670. – V Athéisme et ses influences dans la Vie des Catholiques, Instruction pastorale de Son Eminence le Cardinal Langlenieux, Archevêque de Reims, 670 et 671.

CmmU XII. – Nos enquêtes personnelles. – Affaire Borbe Bitger, 673 et 674.

– La Messe Noire á Fribourg, 674 á 680. Suite de l'Affaire Borbe Bilger ; Emma Calvé; Sophie Wolder, Notre Lid-Nazareth, Coin-Laroque, 680 á 698. – Recrutement ries Saurs Maçonnes ; les Juifs, 698 á 703. – Miss Diana Vaughn, 703 k 712.

– Le Convent du 20 Septembre 1893, á Rome, 712 k 715. – Adriano Lcmmi, 716 á 721. – Prestige de Sophie Nolder ; le Gcn n ra tih-Men n gog et le Vonerian-Ohdler relie, 721 á 725. – Rabbinisme, Kabbala et Franc-Maçonnerie, 72,5-726.– La Franc^ Maçonnerie de la Femme ; Intitiation scientifique de M. Le Charbier, concernant les mots de passe et sacrés, 727 k 734. – Conclusion, 731 h 737.

UAH-LE-BUC. – IMCIMMMUK COMTE-J ACQUET

ERRATA

Nos lecteurs doivent comprendre que malgré le soin le plus

minutieux apporté á l'exécution
•édition, un ouvrage de pareille
de Fautes :

Nous les consignons ici :

Page 36. col. 3, ligne 9, au lieu
de il, lire elle.

Page 37, Col. 1, ligne 3, au lieu
de cahos, lire choas.

Page 89, ligne 6, au lieu de
Elue, lire Elue.

Page 93, ligne 3, au lieu de
nient, lire rient.

Id., ligne 24. au lieu de cro-
gance, lire croyance.

Page 93, ligne 2, au lieu de
Car trés, lire Chartres.

Page 111, ligne 26, au lieu de
orinocrite, lire onirocrite.

Page 142, ligne 37, au lieu de
Baphonet, lire Baphomet

Page 163, ligne 1, placer la
seconde virgule entre les mots
poésie et approuve.

Page 163, ligne 34, au lieu de
un écritoire, lire une écritoire.

Page 175, au lieu de Chapitre IV,
lire Chapitre V .

Page 178, ligne 1, au lieu de
Terpsicore, lire Terpsichore.

id., col. 2, ligne 7, au lieu de
maîtresse, lire maîtrise.

Page 186, col. 1, ligne 19, au
lieu de Caldée, lire Chaldée.

Page 209, col. 2, ligne 2, au lieu
de Simon, lire Siméon.

Page 343, ligne 18, au lieu de
Loxala, lire Loyola.

Page 345, dernière ligne, au lieu
de néophite, lire néophyte.

Page 347, ligne 9, au lieu de
nécessite, lire nécessité.

Page 348, ligne 27, au lieu de
ouvagerés. lire sinagrés.

"Page 353, ligne 3, au lieu de
Initiateurs, lire Imitateurs.

typographique de cette première
envergure ne peut être exempt

Page 374, ligne 27, au lieu de
conclua, lire conclut.

Page 380, ligne 14, au lieu de
Toupillier, lire Toupilleur.

Page "384, ligne 25, au lieu de
préférance, lire préférence.

Page 412, ligne 14. Certaines
exemplaires portent 11 conclua au
lieu oa 11 conclut.

Page 443, ligne 6, au lieu de
Nous lui souhaitons, lire Nous Je
lui souhaitons.

Page 445, ligne 1 , au lieu d'ac-
commodement, lire d'accommode-
ments.

Page 448, ligne 5, au lieu de
de Misanthrope, lire du Misan-
thrope.

Page 462, ligne 12, au lieu de
auvre, lire œuvre.

Page 494,^ ligne 13, au lieu de
cothéchisme, lire catéchisme.

Page 313, ligne 23, au lieu de
Loyola, lire Loyola.

Page 530, ligne 13, au lieu de
Mont-Loonnais, lire Mont-Loon-
nois.

Page 542, ligne 18, au lieu de
contrôle, lire contrôle.

Page 615, ligne 9, au lieu de le
Belge le F.^ Fontainas, lire le F.^.
Fontoinas, le Belge, etc.

Page 618, ligne 1, au lieu de
Dónu, lire Donu.

Page 658, ligne 14, au lieu de
Catola, lire Catolo.

Page 669 ligne, 19 au lieu de
s'emparer, du crédit populaire, lire
s'emparer du crédit populaire.